FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

1 an 6 mois 3 mois 1 mois Suisse, franco domicile . . . 15.— 7.50 3.75 1.30 Etranger 36.— 18.50 9.50 3.50 Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau. Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence. TÉLÉPHONE 51.226 - CHÈQUES POST. IV. 178

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES - PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. - Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. -Réclames 50 c., locales 30 c. - Mortuaires 20 c., locaux 14 c.

Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.-) Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

LA GUERRE DE CHINE



Voici le général Iwane Matsui, commandant les troupes japonaises du centre de la Chine, inspectant les positions japonaises près de Changhaï

UNE NOUVELLE ATTEINTE AU FÉDÉRALISME

La loi genevoise sur les contrats collectifs est déclarée inconstitutionnelle

Une décision du Tribunal fédéral fait actuellement quelque bruit; elle n'est pas non plus sans inquiéter ceux qui ont à cœur le fédéralisme: c'est la décision, on le pense, que viennent de prendre quatre sur sept parmi les grands juges lausan-nois d'admettre le recours du syn-dicat des vitriers de la F.O.B.B. contre la loi genevoise sur les contrats collectifs, loi dite Duboule, du nom de son auteur, le député radical qui la présenta et la fit adop-ter au Grand Conseil. Notre correspondant de Berne a commenté hier le sens de la décision du Tribunal fédéral; il convient de revenir sur le fond du problème.

Ce qu'était la loi

Une fois que le régime néfaste de M. Léon Nicole eut vidé le plan-cher, en novembre 1936, une équipe nationale le remplaça au gouvernement et offrit immédiatement cette différence avec celles qui l'aprécédé dans le passé, de vouloir faire de ses promesses des réalités. En particulier, l'on avait attiré l'attention de l'électeur sur le fait qu'avec un Conseil d'Etat renouvelé, une législation visant à l'organisation professionnelle se-rait mise sur pied. Le gouvernement national, sitôt élu, soutint alors le projet de M. Duboule qui avait le grand mérite et l'originalité de présenter, au point de vue genevois, une loi complète et précise régle-

mentant la vie sociale. Cette loi prévoyait, dans toutes les branches de l'activité industrielle et commerciale, l'établissement de contrats collectifs entre em-ployeurs et salariés; elle prévoyait pour ceux-ci, les salaires minima, e payement pendant le service militaire et durant les vacances obligatoires. Elle tendait, en un mot, à organiser la paix sociale dans la profession. Le Conseil d'Etat la fit alors triompher sans peine au Grand Conseil et l'application commença aussitôt. Sans doute, y avait-il des points délicats à régler: des indus-triels, de ce fait, subissaient des charges accrues, mais le gouverne-ment, montrant la nécessité de mettre un terme à la lutte des classes, exerça les pressions indispensables; en une année, les contrats collectifs sont devenus obligatoires dans trente-sept professions; et, d'une façon générale, le monde ouvrier se montra satisfait, avant acquis des avantages indéniables.

Le recours

Ceux qui furent moins contents, par contre, furent certains dirigeants syndicalistes, en particulier le fameux Lucien Tronchet, l'un des chefs de la F.O.B.B. genevoise, qui sentaient que le terrain devenait brûlant pour eux si des ouvriers obtenaient, par des voies légales et dans la paix sociale, des satisfac-tions d'ordre professionnel. L'Union syndicale genevoise pensa d'a-bord lancer un referendum contre la loi; elle y renonça sagement.
Tronchet ne se tint pas pour battu.
Quand il fut question de discuter
des contrats collectifs des vitriers, la F.O.B.B. voulut engager la discussion à l'exclusion des autres syndicats. Le sens de la loi Duboule s'y opposait; le contrat à présenter devait tenir compte de tous les éléments. C'est alors que le syndicat des vitriers de la F.O.B.B. déposition de la F.O.B.B. sa un recours devant le Tribunal fédéral, arguant de l'inconstitution-nalité de la loi genevoise sur les contrats collectifs.

En quoi celle-ci pouvait-elle bien être inconstitutionnelle? Les recourants — chose amusante de la part de l'anarcho-syndicaliste Tronchet! — invoquaient notamment l'article 31 de la constitution fédérale qui concerne, on le sait, la liberté d'industrie et de commerce et qui est d'ailleurs en train d'être revisé. On a vu quelle était la décision des

jugos fédéraux.
L. donnent raison aux vitriers de la F.O.B.B., au nom d'une vieille conception du libéralisme. Quant au Conseil d'Etat genevois, il se trouve ainsi plus ou moins désavoué. On a vu hier d'ailleurs qu'il entendait ne pas se laisser faire et qu'il était désireux de maintenir le principe tout en assouplissant la loi dans la mesure où il y est contraint.

Une atteinte au fédéralisme

Sans vouloir discuter au point de vue juridique, ce qui nous semble grave et lourd de conséquences dans ce jugement, c'est l'atteinte au fédéralisme qu'il constitue. Ainsi, si l'on s'en tient à la lettre de la décision lausannoise, un canton n'est plus le maître d'établir chez lui une législation sociale qui lui convient, susceptible, au surplus, de ramener l'ordre et la tranquillité dans la profession et qui s'adapte aux circonstances modernes tout en restant dans le cadre général des institutions.

Il y a là, disons-nous, de quoi faire réfléchir tous les fédéralistes, il y a là de quoi les mettre en demeue de définir sérieusement leur attitude dans les problèmes à venir, afin de tout mettre en œuvre aussi pour une défense énergique de leurs principes menacés.

René BRAICHET.

Les problèmes qui se posent à Prague

La situation de la minorité allemande en Tchécoslovaquie et les visées impérialistes du III^{me} Reich

gard des coups de force répétés du troisième Reich, qui ont pour conséquence une rupture dangereuse d'équilibre des puissances en Europe. Le pays le plus visé, après l'Au-

triche, par l'impérialisme allemand, est la Tchécoslovaquie. Aussi, nous sommes-nous attachés à étudier la situation exacte de la minorité allemande dans ce pays, ainsi que les dessous des violentes campagnes de la presse allemande dirigées contre le gouvernement tchécoslovaque et exigeant l'autonomie des territoi-res tchécoslovaques habités par des Allemands.

Ce qu'est la minorité allemande

Il ressort du recensement effectué au 1er décembre 1930 que la minorité allemande constitue le 22,3% de la population totale de la Tchécoslovaquie (3 millions en chiffre rond). C'est la plus importante minorité de ce pays qui forme une série d'îlots dispersés sur tout le territoire tchécoslovaque. Les principales zones à population allemande se trouvent en Bohême occidentale, le long de la frontière bavaroise (835 mille Allemands), en Bohême du nord, à la frontière prussienne (808 mille Allemands), en Moravie septentrionale (325,000 Allemands), aux frontières de la Silésie prussienne (129,000 Allemands), etc. L'interpénétration des éléments allemand et tchécoslovaque est telle qu'il est impossible de délimiter nettement les régions alémaniques. Il faut d'ailleurs noter que, depuis mille ans, ces régions n'ont eu aucune liai-

Il est extrêmement angoissant de son administrative ou juridique di-constater la passivité complète de recte avec l'Allemagne. Aussi, lors-l'Angleterre et de la France à l'é- que furent établies, il y a vingt ans, par la Conférence de la paix les frontières de la Tchécoslovaquie, ce sont les raisons historiques qui l'ont

emporté sur celles de nationalités.

Dans une note adressée au comité des nouveaux Etats, M. Bénès, président actuel de la république tchécoslovaque, caractérisait comme suit les principes de la politique de son pays à l'égard des minorités: «L'intention du gouvernement tché-coslovaque est d'organiser l'Etat de telle sorte que les principes en vi-gueur dans la constitution suisse forment la base des droits des mino-

Une politique de libéralisme

De fait, la politique de la Tché-coslovaquie à l'égard de ses minorités a foujours été empreinte de libéralisme. La minorité allemande administre son enseignement primaire et secondaire en Bohême et en Moravie-Silésie. Les trois grands établissements supérieurs allemands: l'Université et l'Ecole polytechnique de Prague, ainsi que l'Ecole po-lytechnique de Brno, sont autonomes, tout comme les autres établissements supérieurs tchécoslovaques. La question linguistique pour les territoires minoritaires est réglée par une loi spéciale qui prévoit, en ce qui concerne les tribunaux et les administrations, que, dans tout district ayant plus de deux tiers de ressortissants minoritaires, toutes les requêtes et toutes les procédures écrites concernant un ressortissant de la minorité en question seront expédiées dans la langue de cette dernière. S. P.

(Voir la suite en quatrième page)

L'ingéniosité des escrocs à l'assurance

Quand les maladies de cœur viennent sur commande

NEW-YORK, 8. — La police amé- | trait par dessus le marché une droricaine vient d'arrêter J.-J. Weiss et Martin Gross, tous deux escrocs à l'assurance.

Leur procédé était fort simple, mais demandait une organisation minutieusement élaborée. Il s'agis-sait de trouver un citoyen en très bonne santé. On le faisait aussitôt assurer par une société très solvable pour risques de maladie grave. Puis, après un ou deux ans, l'assuré tombait malade.

Mais, les sociétés d'assurances américaines étant très soupçonneuses, l'organisation devait intervenir. Voici comment. On commençait par faire gravir à l'assuré les escaliers d'un des plus hauts gratte-ciel de New-York. Quand son cœur était suf-fisamment fatigué, on lui adminis-

gue mystérieuse produisant, pour une période d'une ou deux semaines, une telle perturbation dans les pulsations du cœur que les cardio-graphes les plus perfectionnés n'y voyaient que du feu.

Ainsi préparé, le citoyen tombait inanimé dans la rue. On le trans-portait dans un hôpital, où le médecin de service lui délivrait officiellement un certificat de faiblesse organique du cœur. Le tour était joué. Il ne restait plus qu'à toucher la

On affirme que les deux gansters ont réussi ainsi à escroquer plus de dix millions de dollars. Le juge leur a infligé à chacun 87 ans de prison, ce qui est presque une assurance sur la vieillesse.

ÉCRIT SUR LE SABLE

Mercredi 9 mars. 68me jour de l'an, 11me semaine,

Les « trois huit »

C'est une vieille habitude qu'ont les hommes de vouloir ramener l'essentiel de leur vie à des chiffres. Ils se donnent ainsi l'illusion d'être maîtres de tout ce qui est exactement délimité. Et quand ils disent, par exemple, que leur jour-née doit être divisée en trois par-ties égales — huit heures de sommeil, huit heures de délassements, huit heures de travail - ils se créent un univers à eux dont ils prétendent exclure tout imprévu. Façon simple et commode de nar-guer le destin.

... Commode, mais combien fragile, car en fait, aucun d'entre nous ne sait, ni ne veut, ni ne peut se plier à cette loi commune. Celuici chôme, et le temps qu'il devrait consacrer au travail, comme celui pendant lequel il devrait se délasser, il le passe à se morfondre. Cet autre est cupide: non seulement, il travaille douze ou quatorze heures par jour, mais encore il prend sur son sommeil. Ce troisième, favorisé par le sort, se promène tout le jour durant. Un quatrième, malade, passe ses vingt-quatre heures dans un lit.

Nous sommes ainsi faits que cha-cun de nous se soustrait à la loi commune tout en continuant à croire que l'homme « doit » vivre de telle ou telle façon.

Nous ferions mieux d'admettre que nous sommes les jouets doci-les d'invisibles forces, et de renoncer à ce plaisir facile qui consiste à croire que nous sommes nos maî-

Ce serait tellement plus simple. Alain PATIENCE.

Se lançant dans le vide d'une hauteur de 10.800 mètres. un parachutiste n'ouvre son appareil qu'à 200 mètres du sol

CHARTRES, 9. — Mardi après-midi, près de Chartres, le parachu-tiste James Williams a accompli un

nouvel exploit. Il s'est élancé d'un avion d'une hauteur de 10,800 mètres et, ayant ouvert son appareil à 200 mètres du sol, a atterri sans encombre.

La durée de la descente des 10,600 mètres a duré 2 minutes 50 secondes, et celle des 200 mètres restants 18 secondes. Williams bat le record détenu par le Russe Eudkimof.

Les côtes de Norvège sont ravagées par un ouragan

OSLO, 8. - La région côtière située entre Drontheim et le sud de Christiansund a été dévastée par un ouragan. La localité de Surnadalsera, habitée surtout par des pê-cheurs, et comptant 25 à 30 maisons, est en feu. Le sinistre, activé par le vent, s'est rapidement étendu et a anéanti tout le village; 166 personnes sont sans toit.

Un raz-de-marée, dont les vagues atteignaient trois à quatre mètres de haut, a détruit également plusieurs maisons d'un autre village de pê-cheurs. Maints bateaux ont été endommagés par la tempête. On pense que de nombreux pêcheurs, dont les bateaux n'avaient pas de T.S.F. à bord, ont péri,

DANS LA CITÉ DES BORDS DU RHIN

Pleines de mordant et de gaîté Bâle a vu se dérouler les premières manifestations de son carnaval

Notre correspondant de Bâle nous | plein de vie et de gaîté. Et quel

Malgré les temps troubles, les Bâlois n'entendent pas renoncer aux manifestations populaires organisées en l'honneur du carnaval et basées sur une longue tradition. L'essentiel, lors de l'ouverture de la fête, consiste dans les « cliques », ou groupes chargés de représenter les faits de la vie bâloise sous une forme satirique. Au cours des années, la façon de présenter au public une « gaffe » quelconque, commise par un magistrat ou une personnalité en vue, a changé. Mais le fond reste toujours le même. Le lundi, avant 4 heures du ma-

tin, malgré la température fraîche, des dizaines de mille personnes se sont dirigées vers le centre de la ville pour assister à la diane. Le premier roulement de tambour retentit et, peu après, la première clique débouche d'une rue latérale. Rue des tanneurs, place du marché et rue Franche sont plongées dans l'obscurité qui fait ressortir les lanternes illuminées des cliques. Personne ne songe à se fâcher des bousculades

L'ouverture grandiose du matin nous promet des lors un après-midi plus éclatant encore. Et notre attente n'a pas été détrompée.

L'après-midi

Un soleil printanier darde ses rayons déjà chauds sur un monde

nombre de cliques et de sociétés! Il y en a 21 formées par la vieille garde, 14 par la jeune et 12 par les gamins. Quant au nombre de chars, il s'élève à 21. Peu après 14 heures, alors que l'animation est déjà grande dans les rues du centre, la «Rätz-clique» passe devant nous, persiflant la loi sur la fermeture des salons de coiffure le lundi après-midi.

La «Lälliclique» s'attaque à la querelle surgie entre membres de la Société d'art. L'« Olympia » persifle sous le titre de « See Basle » les efforts faits par notre ville pour attirer les étrangers. Jusqu'à ces derniers temps, on ne s'est guère donné, paraît-il, de peine parmi les membres de la société touristique, et fifres et tambour-major, déguisés en membres de la dite association, ont l'air de dormir debout! Les vieux « Stainlemer » s'en sont pris à la caisse cantonale d'assurance contre la maladie qui, ces derniers temps, a fait parler d'elle.

Voilà quelques sujets choisis parmi d'autres. Après une accalmie de deux heures, la vie reprit vers 20 h. et, jusque tard dans la nuit, ce fut un va-et-vient continuel dans les rues du centre. Une chose a frappé: c'est le manque de masques isolés. De plus en plus, ceux-ci préfèrent à la rue les établissements publics, comme partout ailleurs. En attendant, la fête continue...

A gauche: Une figure de la clique Olympia «Visitez Bâle». - Au milieu : « Poète et brasseur », groupe organisé par le Petit-Bâle : champion du monde de la soif. - A droite: La clique de la place du Marché présentait « Le cheval du « duce » (le ministre de Suisse à Rome). Le tambour majo. Mottalini et son conseiller italien, juché sur sa tête!

Surprise dans les milieux politiques français

M. Chautemps va demander au parlement les pleins pouvoirs pour le redressement financier

Mais déjà il semble que l'extrême-gauche ne les lui accordera pas facilement

Mauvaise, très mauvaise journée pour le cabinet Chautemps. La crise ministérielle est dans l'air.

Le conseil de cabinet d'hier matin n'a pas caché la gravité de la situation: il faut quinze milliards de francs pour assurer les dépen-ses extraordinaires d'armement, autrement dit, pour la sécurité de la

Plaie d'argent n'est pas mortelle. Le traditionnel bas de laine fran-çais ne demanderait certainement pas mieux que de souscrire si l'ambiance y était.

Malheureusement, tel n'est pas le cas et la surenchère démagogique des extrémistes semble avoir tari la confiance de l'épargnant. Pour se débarrasser de ces vers dévorants, le gouvernement Chautemps a joué hier sa dernière carte; les Chambres et le pays ont été prévenus: jeudi prochain, le président du conseil demandera les pleins pou-

Notre correspondant de Paris | pouvoirs totaux, M. Chautemps demandera la liberté d'agir à sa guise dans tous les domaines, étant don-né, bien entendu, que dans les circonstances actuelles, la politique li-bérale monétaire ne sera pas aban-

> L'emprunt de la défense nationale n'est d'ailleurs qu'une des parties du problème à résoudre.

> A côté de lui, il y a la menace internationale, la perspective d'une chute verticale du franc et surtout, sur le plan intérieur, cette conti-nuité de troubles sociaux qui mènent un peu plus chaque jour le pays à la ruine.

C'est pour mettre un terme à ces perspectives de catastrophe que le président du conseil s'est décidé à a confiance de l'épargnant. Pour le débarrasser de ces vers dévorants, le gouvernement Chautemps la joué hier sa dernière carte; les Chambres et le pays ont été prévenus: jeudi prochain, le président du conseil, chef d'un gouvernement dit de Front populaire, s'est décidé à passer à une politique réaliste où les marchandages de partis seront dorénavant laissés de côté.

Mais c'est aussi cette velléité d'in-dépendance et ce désir d'en finir avec la crise larvée qui risque justement d'amener sa chute.

Il est inutile de jouer sur les mots: demander les pleins pouvoirs, c'est au grand jour de la tribune dire aux membres de la majorité que le Front populaire a fait fail-lite...

Et cela, ni communistes ni socialistes ne pourront pratiquement l'admettre. Déjà des pointages ont eu lieu. On peut tenir comme certain qu'à part les radicaux et l'Union socialiste républicaine (c'està-dire les partis actuellement au gouvernement), aucun autre groupe, pas plus à l'extrême-gauche qu'à l'extrême-droite, ne paraît jusqu'ici très partisan d'une extension de pouvoirs au cabinet Chautemps.

Le président du conseil le sait et la preuve en est administrée par les conversations qu'il a eues avec les «leaders» socialistes et commu-

(Voir la suite en dernières dépêches)

beau logement de trois chambres, avec bal-con et toutes dépendances. S'adresser à Chs Portmann, Parcs 101, Neuchâtel.

PESEUX

A louer pour le 24 juin: RUE DE NEUCHATEL 31 a, appartement de trois pièces, cuisine, bains, central, jardin Situation ensoleillée Prix Fr. 70.— par mois.

RUE DE NEUCHATEL 22, pignon de trois pièces, cuisi-ne, bains, dernier confort, jardin potager, avec vue très étendue, balcon.

CHEMIN DES MEUNIERS, dans jolie villa, premier éta-ge de quatre pièces et toutes dépendances, dernier confort. Conviendrait pour personnes almant la tranquillité.

CORCELLES

Pour le 24 mars ou époque à convenir: Appartement de trois pièces, cuisine, bains, balcon avec vue très étendue, logement entièrement remis à neuf.—Prix Fr. 75.— par mois.

CORMONDRÈCHE

Dans maison de construction ancienne : disponible pour fin arril ou époque à convenir, logement de trois pièces, cui-sine et dépendances d'usage. Situation ensoleillée. Vue ma-gnifique. Prix Fr. 50.— par

A LA COUDRE

Premier étage de trois pièces, cuisine, bains, central, bal-con avec vue très étendue. Loyer avantageux, Disponible éventuellement tout de suite. Pour tous renseignements

s'adresser au Bureau de Gé-rances de Chs DUBOIS, Ver-ger 4, Peseux (Tél. 61.413).

Hauterive

A louer, date à convenir, ogement de cinq chambres fogement de cinq chambres ensoleillé, bain, central, gaz, électricité, petit verger, jar-din, toutes dépendances. — S'adresser à Mme B. Clottu.

24 juin, Gôte 115 A louer dans mai-

son d'ordre, logement au soleil, trois chambres, cuisine et dépendances. Balcon. S'adresser Côte 115. 3me étage à gauche. A louer immédiatement ou pour époque à convenir,

rue du Seyon

un appartement de trois chambres, cuisine et dépen-dances. S'adresser Etude Pierre Wavre, avocat. A louer immédiatement ou

pour époque à convenir, rue Saint-Maurice

appartements de deux et trois

chambres, confort. S'adresser Etude Pierre Wavre, avocat. A louer pour le 24 juin,

avenue du 1er Mars un appartement de quatre

chambres et dépendances. S'a-dresser Etude Pierre Wavre, avocat. A louer immédiatement ou

pour époque à convenir,

rue Bachelin

un appartement de deux chambres. S'adresser Etude Pierre Wavre, avocat. A louer pour le 24 juin

LOGEMENT

de trois chambres, tout con-fort. Prix: 110 fr. par mois. Eau chaude et chauffage com-pris. — S'adresser à M. Max Landry, bureau Favre, Bassin No 14.

A remettre

JOLI LOGEMENT de trois pièces, pour tout de suite. 35 fr. par mois. Cassar-des 16, rez-de-chaussée, à Vieux-Châtel, près gare, 4 chambres, 80 fr. Prébarreau, grand jardin, 4 chambres, 75 fr. Parcs 82, belle situation, 3 chambres, 70 fr. Parcs Nº 86, pignon 3 chambres, 50 fr. D. MANFRINI, Brévards 9, Téléphone 51.835

Auvernier

No 2, jolis logements de deux et trois chambres au soleil, avec balcon; grandes dépendances, jardin.

ler étage

rue de l'Hôpital No 11, trois pièces à l'usage de cabinet dentaire, médecin, etc. A louer pour le 24 juin 1938. S'adres ser au magasin.

A louer tout de suite ou date à convenir, A SAINT-BLAISE

A SAINT-BLAISE
bas du village, appartement
de trois chambres, cuisine,
dépendances et jardin. Pour
visiter, s'adresser à M. Eug.
Verron, épicerie Grand'Rue 20,
Saint-Blaise et pour traiter à
P. Benkert, Tél. 53.269, ville.

PESEUX

A louer pour 24 mars ou époque à convenir Logement trois grandes chambres, véranda, chauffage central, bains, dépendances, jardin, jouissance verger.

Logement trois chambres, dépendances, jardin, fouissance verger.

ce verger. S'adresser Bureau Fiduciaire Faessli, Promenade Noire 3, téléphone 52.290.

Etude C. Jeanneret & P. Soguel

Tél. 51.132 Môle 10 A louer tout de suite ou

Ecluse: une chambre et dépendances. Terreaux: une chambre et

dépendances. Hôpital: une chambre et dépendances. Seyon: deux chambres et dépendances. Fausses-Brayes: deux cham-

bres et dépendances. Ecluse: deux chambres et dépendances. Terreaux: deux chambres et dépendances. Ecluse: trois chambres et

dépendances.
Brévards: trois chambres et confort,
Moulins: trois chambers
dépendances.
Valangin: trois chambres et
dépendances, Jardin.
Avenue du Premier - Mars:

dances.
Avenue du Premier - Mars: quatre chambres et dépen-dances.

Ecluse: quatre chambres et confort Château: quatre chambres et dépendances. Musée: quatre chambres et

A louer pour le 24 juin,

Fontaine-André beau trois pièces, loggia, bain,

central, confort. Vue. Concierge. S'adresser Matile 18, tél. 53.782. Dans la boucle

A louer appartement de cinq chambres, meublé ou non-

meublé, pour époque à conve-nir. Centre de la ville. Salle de bains, terrasses, chauffage général. S'adresser Bureau Edgar Bovet, faubourg du Crêt No 8, Neuchâtel.

Pour le 1er avril A louer petit logement de

deux chambres, dépendances, jardin. Belle situation. Adres-se: restaurant « Lacustre », se : restau Colombier.

Gentre de la ville

Beau cinq pièces, confort, balcon. Prix avantageux, pour tout de suite ou pour le 24

Parcs 155

mars. Téléphoner au 52.662. *

A louer pour tout de suite bel appartement de trois piè-ces et dépendances, salle de bain, chauffage central. S'a-dresser à l'Etude de M. René Landry, rue du Concert 4 ou à Jean Ducommun, Parcs 98.

Etude Baillod & Berger

Téléphone 52.326

A remettre pour le 24 juin 1938 Appartement de TROIS CHAM-BRES, remis à neuf, dépendan-FAHYS:

ces, part au jardin.

cierge, ascenseur.

de concierge.

Beaux appartements ensoleillés de DEUX ET TROIS CHAMBRES,

avec chambre de bain installée, chauffage central par apparte-ment, dépendances, deux balcons.

Appartements de TROIS ET QUA-TRE CHAMBRES, dépendances, balcon et véranda, chambre de

bain non installée, mais peut être meublée à la demande du pre-neur.

Très beaux appartements de TROIS ET CINQ CHAM-BRES, avec dernier confort, chauffage central général, servi-ce d'eau chaude, service de con-

Chambres indépendantes non meublées, chauffées.

Très bel appartement moderne de TROIS CHAMBRES, chauffage central général, service de con-cierge, service d'eau chaude, as-

Appartement de QUATRE CHAM-BRES, chauffage central par ap-partement, chambre de bain ins-tallée, balcons, véranda, service

Très bel appartement de TROIS CHAMBRES, avec grand balcon, chambre de bain installée, toutes dépendances, vue étendue.

Appartement de QUATRE CHAM-BRES, chambre de bain installée, chauffage central général, dépen-dances, grande terrasse, vue éten-

rès beaux appartements de TROIS ET SEPT CHAMBRES, avec tout confort moderne, cham-bre de bain installée, chauffage central général, service de con-cierge, service d'eau chaude, as-censeur.

due. Proximité de la gare.

DRAIZES :

PARCS:

RÉSIDENCE :

RESIDENCE ET RUE DU MANÈGE: FBG DE LA GARE:

POUDRIÈRES :

SABLONS:

SABLONS :

MANEGE :

EVOLE:

Dans maison privée, joli appartement de QUATRE CHAMBRES avec dépendances.

remettre pour Saint-Jean, dans petite maison située à proximité de la Côte prolongée, apparte-ment de 4 chambres, avec grand jardin. – Etude Petitpierre et Hotz.

Bureau A. Hodel

architecte PRÉBARREAU 23

Pour le 24 juin :

Stade-quai appartement de trois et quatre pièces. Chambre de bains. Central installé. Concierge. Très belle vue.

Bellerive

(Bas du Mail) appartements de trois et quatre pièces. Tout confort mo-derne : chambre de bains très bien installée, chauffage général, service d'eau chaude à l'année. Concierge. Tram devant la maison.

Prébarreau très grand garage (deux autos). Pourrait servir d'entre-pôt, atelier, etc. Eau, électri-

Garage

Pour tout de suite:

eau, électricité, quartier du **Grand local** 4×10 m., pour magasin, dé-pôt, etc.. vitrine. toilette, chauffage général compris. ★

A LOUER

2-3 pièces chauffage & Fr. 85.- à 105.-tout compris D. MANFRINI Tél. 51.835

Tél. 51.835 Brevards 9

Rue des Beaux-Arts

Appartements de trois, cinq et six pièces, tout confort. S'adresser à M. Convert, Ma-ladière 30.

Magasin

avec arrière et grande dépen-dance est à remettre pour le 24 juin, dans partie très fréquentée du centre de la vil-. Etude Petitpierre et Hotz RUE DU SEYON, 2 MAGA-SINS NEUFS A LOUER. — S'adresser le matin Etude G. Etter, notaire.

Etude BRAUEN, notaires 7, Hôpital — Téléph. 51.195

A LOUER, ENTREE A CONVENIR: chambres, rue Pourtalès. chambres, Fontaine - André. -4 chambres, Moulins. chambres, Château. chambres, Louis-Favre.

chambres, Grand'Rue.
-3 chambres, Tertre.
chambres, rue Fleury. chambres, rue Sevon. Garages, locaux pour maga-sins, ateliers, gardes-meu-

Poudrières-Caille **Bel appartement**

tout confort trois chambres, dépendances, vue étendue. A. Vessa, tél.

CHAMBRES

Jolie chambre, central, Eug. Jenny, avenue du 1er Mars. Jolie chambre meublée. -Vieux-Châtel 13 3me.

PENSIONS

Cherchons pensionnat prix modéré (éventuelle-

ment pension privée) pour fille. Séjour cinq à six mois. Offres et détails sous D 2642 Y. à Publicitas, Berne.

DEMANDES A LOUER On cherche à louer pour le

appartement

de quatre ou cinq chambres, bain, central, dans petite maison ou villa. Adresser of-fres écrites avec prix sous A. L. 943 au bureau de la Feuil-

ou environs. Un appartement de trois ou quatre pièces est demandé. Adresser offres avec prix à D. W. 944 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE

un jeune garçon pour porter le pain et faire les commis-sions du 28 mars au 23 avril. S'adresser à la boulangerie Gindraux-Dubois, à Boudry.

On demande une bonne

repasseuse

pour deux jours par semaine. A. Montandon, Ravières 8.

SELECT Schützengasse 24 Téléphone 36.273 Cherchons bonnes places de bonnes d'enfants, aides de ménage, avec petits gages.

ANGLETERRE cherchons toute l'année des femmes de chambre, bonnes à tout faire, etc. Beaucoup de places aussi à Zurich.

jeune homme

On cherche

intelligent, âgé de 15 à 16 ans, de la campagne, pour aider à l'écurie et aux champs. Occasion d'apprendre la lan-gue allemande. Adresser offres et prétentions à famille Luder, Anet (Berne). On cherche

GARÇON

de 14-16 ans, pour travailler à la fromagerie; pourrait aussi apprendre la langue allemande, Gages à convenir, —S'adresser à Arnold Hurni, agriculteur, Golaten (Berne).

On cherche jeune homme âgé de 16 ans,

de bonne volonté, pour aider dans la maison et aux champs. Entrée après Pâques. Même adresse, un domesti-que robuste, sachant faire les fagots, pourrait entrer tout de suite. Gages à convenir. de suite. Gages à convenir. Vie de famille. Bonne occa-sion d'apprendre la langue allemande. — Famille Herren, Büsserach (Soleure). On cherche garçon de 17

commissionnaire

Adresser offres : pâtisserie Lischer, rue de la Treille.

Représentants visitant coiffeurs, droguistes,

bazars, tabacs, sont demandés pour articles intéressants. — Ecrire case postale 9129, Pont d'Arve, Genève. AS2016G On demande un

sachant conduire les chevaux. S'adresser à R. Engel, Saint-Blaise. Tél. 75.308. Sommelière

jeune homme

sachant l'allemand et le français est demandée pour entrée immédiate dans bon restree immediate dans bon restaurant de la ville. Faire of-fres écrites (joindre photogra-phie et certificats) sous B. R. 924 au bureau de la Feuille

On cherche bon

domestique de campagne, sachant traire et faucher. Place à l'année. Aug. Guillod-Guillod, Sugiez (Vully).

PORTEUR DE PAIN

est demandé. S'adresser Vau-seyon 13 (Neuchâtel). Télé-phone 52.393. Rosselet - Couture, Saint-

assujettie

Entrée immédiate.

Jeune homme sachant très bien traire est demandé pour faire un rem-

immédiate. S'adresser chez A. Schupbach, Fenin ON CHERCHE

placement. Bons gages. Entrée

garçon robuste, hors des écoles et désirant apprendre la langue allemande, pour aider à la campagne. Adresser offres avec mention des gages dési-rés à G. Rutsch, Moosaffoltern près Münchenbuchsee (Ber-

P 1525 N

jeune garçon

hors des écoles pour aider aux travaux de campagne. Bons soins assurés. Vie de famille. Gages selon entente. Entrée immédiate ou époque à con-venir. S'adresser à Tell Per-renoud, Petits-Ponts.

Jeune homme

sachant très bien traire est demandé pour trois semaines. Chez L. Perrenoud, ferme du Fornel, Corcelles.

On cherche un

commissionnaire

S'adresser boucherie Schlap-bach, Seyon 5.

jeune homme

On demande

de 20 ans, robuste, de bonne conduite, pour aider à la vi-gne, chez Auguste Noverraz, Saint-Blaise, la Dîme.

Industrie cherche habile

sténo-dactylo

Place stable et bien rétribuée. Faire offres avec photo, curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres P 1616 N à Publicitas, Neuchâtel.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune fille, 15 ans, sortant de l'école secondaire,

cherche place dans une bonne famille, pour

apprendre la langue françal-se, de préférence auprès d'en-fants. Petits gages désirés. — Entrée après Pâques. Faire offres à Ninely Ulrich, Josefstrasse 110, Zurich 5. On cherche à placer, après

intelligent, de 14 ans, désirant suivre l'école et rendre tous genres de services entre le heures de classe. Bonnes réfé rences. S'adresser à M. Paul Scholl-Kunz, Pieterlen (près Bienne).

jeune garçon

place de charretier (un ou deux chevaux). trée début avril. - Offres à

Jeune homme robuste et de confiance, 21 ans, cherche

Ernest Mooser, Zumholz, Alterswil (Fribourg). JEUNE FILLE en bonne santé, sortant des écoles à Pâques, désire place dans famille, pour aider au ménage, où elle aurait l'oc-casion d'apprendre la langue française. Offres à W. Burri, Wagnerstrasse 11, Berne.

Jeune homme

cherche place stable comme magasinier ou homme de peine. S'adresser à M. Cousin, Directe 2, Saint-Blaise. Jeune fille hors des écoles, cherche plapour Pâques, pour aider à tenue du ménage et ap-

prendre la langue française, Adresser offres à Heidi König,

Rizenbach (Berne).

Sténo - dactylo

habile, expérimentée, sérieuse, bonnes connaissances de l'allemand, cherche place pour l'après-midi. Travail égale-ment à domicile. Conditions modestes. Adresser offres écrites à E. D. 940 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

16 ans, sortant d'une école ménagère, cherche place dans bonne famille où elle pourrait se perfectionner dans la lanfrançaise. Bons gue française. Bons traite-ments et vie en famille exi-gés. Entrée 1er mai. Offres écrites sous chiffre E. G. 934 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

Suissesse allemande apprendre le français cherche place dans famille sérieuse pour s'occuper des enfants et travaux du ménage. Hôtels ou restaurants n'entrent pas en ligne de compte. Faire offres écrites sous chiffre G. H. 935 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune fille

On cherche pour

Entreprise de la ville cher-

dactylo

habile, expérimentée, pour de-

mi-journées, Offres manuscri-tes sous chiffres A. B. 937 au bureau de la Feuille d'avis.

de 14 ans, forte et en santé, devant aller encore une an-née à l'école, une bonne pla-ce, de préférence chez com-merçant, Parle déjà un peu le français. Faire offres à H. Buchenhorner, rue des Prés No 38, Bienne.

Dame sérieuse, de toute ho-norabilité, cherche gérance ou

surveillance Demander l'adresse du No 938 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

de 15 ans, cherche place dans une famille pour prendre la langue française et où elle aurait l'occasion de ou elle aurait l'occasion de suivre la dernière année de l'école primaire, S'adresser à famille Hermann Gosteli, Zwingen (Jura bernois).

Jeune homme

17 ans, très fort, en santé, cherche place dans le canton de Neuchâtel comme commissionnaire

ou aide à la campagne où il

aurait l'occasion d'apprendre

la langue française. Vie de fa-mille. Offres à W. Merz-Wirz, Laufenburg. On cherche PLACE pour

Garçon de 14 ans, qui doit encore

suivre une année l'école pri-

maire et désire apprendre la langue française. Entre les heures d'école ferait les commissions, etc. Une petite pension sera payée. Offres à famille Lüscher, Aesch près Bâle. O. F. 5357 A. Maçon

se recommande pour clôtures de pâturages en pierre, trell-lis ou bois. Travail soigné. Prix modéré. Demander l'adresse au buffet de la gare C. F. F. Boudry, tél. 64.089.

Pour Neuchâtel ou environs, je cherche place pour

jeune fille sérieuse et honnête, connais-sant très bien la couture, dans ménage soigné. Entrée : ler mai. Faire offres écrites sous D. E. 932 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune commerçant

cherche place dans maison de commerce, pour se perfectionner dans le français. Disponible tout de suite. Certificats et références à disposition. Adr. K. K. postlagernd Walliswil-Wangen bei Wangen a/A.

DAME avec enfant de 10 ans, cher-

che pour tout de suite, place auprès de monsieur seul. Pe-tits gages. Ecrire à F. M. 15 poste restante, Neuchâtel.

COURS ROTIDE et différentes sauces

pour ménagères et demoiselles (pour gaz, électricité, bois, charbon. Sans ustensile spécial)

Programme du cours : Préparation et cuisson de rôtis et autres viandes juteuses et d'un goût exquis. Rôti de veau, bœuf, porc, bœuf braisé mariné, roastbeef, goulasche viennoise, sauté de veau, blanquette de veau, différentes excellentes sauces de bonne cuisine. On enseignera aussi la façon d'entreprendre et le temps nécessaire pour rôtir et cuire chaque viande.

La durée d'un cours est d'environ 2 heures, après-midi de 2 h. 30 à 4 h. 30, le soir de 8 h. 15 à 10 h. 15. Prix du cours Fr. 2.—. Même programme après-midi et soir. Apporter assiette et cuillère, tous les mets préparés seront partagés au prix de revient à raison de 40 c. par personne Pour éviter les ennuis et déceptions avec les viandes et sauces et dans l'intérêt des siens, chaque ménagère assistera à l'un de ces cours très instructifs

DU SAMEDI 12 MARS AU DIMANCHE 20 MARS 1938

H. BADER, cours ménagers, Neuchâtel. E. BUHLER, chef, Zurich.

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL DE GENÈVE avec la collaboration du «Cadre Noir» de l'Ecole de cavalerie de Saumur

Neuchâtel, jeudi 10 et vendredi 11 mars

Salle de l'hôtel du Soleil (Dépendances)

Demandez l'avant-programme donnant tous renseignements au Secrétariat du Concours Mippique international de Genève, place des Bergues 3, Genève. AS 6341 G

au Palais des Expositions



Jeune homme

cherche place pour aider aux travaux de la campagne, En-trée immédiate, S'adresser à Ed. Santschy, Châtillon, Prêles.

AVIS DIVERS Jeune fille cherche place de

demi-pensionnaire à Neuchâtel, après Pâques. — Offres écrites sous C. F. 917 au bureau de la Feuille d'avis.

Attention! REPARATION DE MONTRES, depuis les plus fines. Je don-ne une garantie écrite; le seul horloger donnant une seul horloger donnant une pareille garantie, Prix avan-tageux. Retour dans les 8 Jours, Adresser envois à M. Charles Boillat, Léopold-Ro-bert 61, la Chaux-de-Fonds,

MARIAGE

Dame ayant de bonnes relations se recommande com-me intermédiaire aux personnes désirant se créer foyer heureux. Discrétion. Succès. Case transit 456, BERNE.

SALLE DES CONFÉRENCES Lundi 14 mars, à 20 h. 30 RÉCITAL DE PIANO

Marie PANTHÈS sous les auspices de Zofingue Piano de concert PLEYEL de la maison « Au Ménestrel » Prix des Places: Fr. 2.20 et 3.30

Réduction aux étudiants

Location « Au Ménestrel » - Tél. 51.429

EST TEMPS!

Place Purry - Promenade-Noire

de faire nettoyer chimiquement, teindre ou repasser vos vêtements. Pour un travail impeccable et un

prix raisonnable, confiez-les au

Maison MARTIN

PRESSING DU MARCHÉ

TAILLEUR Dames - Messieurs - Militaires

Belles collections de tissus pr dames Hôpital 7



de danse Prof. Richel

commence

cette semaine

Auto-Transports de la Béroche B.B.B. S.A. Assemblée générale des actionnaires, le vendredi 25 mars 1938, à 17 h. 30, à SAINT-AUBIN (salle de Justice) ORDRE DU JOUR

Rapport sur l'exercice 1937 et nominations statutaires.

Saint-Aubin, le 4 mars 1938. Au nom du Conseil d'administration : Le secrétaire, Le président, P. KONRAD. F. KENEL.

La Compagnie des machines à coudre SINGER S. A., rue de l'Hôpital 18, à Neuchâtel, organise pour sa clientèle, du 14 mars au 19 mars 1938, un cours gratuit de couture et travaux d'orne-



Manteaux M. D'EPAGNIER, Peseux

Tailleurs

Causerie publique et gratuite par M. le D' Henri Bersot et M. A. Calame

directeur des Consultations médico-éducatives de PRO FAMILIA:

Invitation cordiale à tous les parents

Les nouveautés pour la saison sont en magasin Téléph. 51.122

de printemps du

Le cours

8, rue du Pommier (tél. 51.820)

Les comptes et rapport sont à la disposition des actions naires à Saint-Aubin, bureaux Zürcher.
Pour assister à l'assemblée, prière de déposer les actions à la Banque cantonale, en échange de cartes d'admission,

ments. Inscriptions au magasin.

Rue de la Gare 12, Tél. 61541

Robes

Quand vos enfants

Vendredi 11 mars, à 20 h. 15, Collège de Serrières Mardi 15 mars, à 20 h. 15, Grand Auditoire des Terreaux

donnent des soucis

PRO FAMILIA, 'igue pour la défense de la famille.

Régie extra - cantonale : Annonces-

Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi

premières de choix et à la fabrication soignée, font de la poudre à lever DAWA une préparation loujours efficace. Confectionnez vos pâtisseries avec la poudre à lever DAWA Elles feront les délices de votre famille et de vos hôtes.

POISSONS

TOUS LES JOURS

FILET de CABILLAUD

extra, à Fr. -.90 la livre

Lennherr frères

La phosfarine Pestalozzi

est le meilleur aliment des enfants, donnant des os et des est le melleur aliment des enfants, donnant des os et des dents solides! C'est le déjeuner fortifiant léger des adultes, des anémiques, des convalescents, des personnes digérant mal ou ayant de l'albumine. La tasse 4 c. La grande boite 500 gr. Fr. 2.25! Seule phosfarine suisse! AS 14.128 L

MAIGRIR.

sans inconvénient par le massage grâce à la lotion amaigrissante Bahari, qui agit avec efficacité contre

l'embonpoint gênant et malsain. Produit naturel entièrement inoffensif. Flacon à Fr. 4.— et 7.20.

PHARMACIE M. DROZ 2, RUE SAINT-MAURICE RUE DU CONCERT

O. MARIOTTI, rue de l'Hôpital 9

FABRIQUE DE CHAPEAUX

GRAND CHOIX CHAPEAUX MI-SAISON ET PAILLE

AUX MEILLEURS PRIX - MODELES UNIQUES

Nous prions notre honorable clientèle de s'y

prendre assez tôt pour les transformations.

NOUS NOUS CHARGEONS DE LA CONFECTION DE

CHAPEAUX EN TISSU pour DAMES ET NETTOYAGE

DE CHAPEAUX D'HOMMES A PRIX MODÉRÉS

richelieu daim ajouré

se fait en noir, bleu et brun

nouveaux modèles

9.80

CHAUSSURES

La double action

POUDRE A LEVER DAWA

La poudre à lever DAWA agit une pre-mière fois lorsqu'on l'ajoute à la pâte, puis de nouveau quand on met celle-ci au four. Cette double action, associée à la force

Dr A. WANDER S. A., BERNE

Emplacements spéciaux exigés, 20 º/o de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs et urgents sont reçus jusqu'à 4 h. 30 du matin. La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

MMEUBLES

A vendre, à cinq minutes g la gare,

jolie villa de deux logements, chauffage de deux logements, chauffage central, chambres de bain. Yue étendue et imprenable. Grand jardin. Prix modére. — Offres sous P 1631 N à Publi-dias, Neuchâtel. P 1631 N

Abattoir dans la maison. Im-

Domainepropriété

cour maisons familiales, situé

l'Ecluse : 2700 m², Téléphoner au 51.689.

maison familiale

de cinq à six chambres. Even-

tuellement maison de deux appartements. Ecrire, avec indication de prix, à H. L. 941 su bureau de la Feuille d'avis.

Domaine

de 32 poses de prés, 36 poses de pâturage boisé, 7 poses de marais à tourbe; le tout est marais à tord de la route entonale, à 15 minutes de la fomagerie; pourrait être lli-hre pour le printemps 1938. Sadresser à César Montan-Sadresser à César Montan-don, les Varodes 97, Brévine; tal. 405.

On cherche 400 à 500 m²

terrain

pour bâtir, près de la gare su bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

Petite perceuse

état de neuf, à vendre. Ecrire case postale 6480.

A VENDRE dans localité du VAL-DE-RUZ, tête de ligne du tram R. V. R., tout de suite ou époque à convenir, pour cause de décès,

hôtel-restaurant avec charcuterie

meuble remis à neuf. Pour conditions et visite des lieux, s'adresser à Jean Dreyer, pro-priétaire à Villiers.

situé dans le district de Neuchâtel ou de Boudry, maigon dans belle situation avec vue, convenant pour d'été, rural avec, si possible ,vignes et forêts, est demandé à acheter. — Faire offres détaillées sous hiffe P 10260 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

A vendre à bas prix

lerrain à bâtir pour le savon -

On cherche à acheter à Neuchâtel ou environs,

"La Rose" (Schnyder)

sans marque: -

_ Fr. -.25 les deux premiers bien secs: -----rabais par quantité -

par cinq morceaux — de 350 gr. poids frais. — Tous en 72 %

- ZIMMERMANN S.A.

A vendre

OCCASION UNIQUE Guglielmo musette, 96 tou-ches, 120 basses, 4 registres. Valeur Fr. 900.—, à céder à bas prix. W. Maire, Grand'-Rue 10.



SA 3077 X

C'est surtout

qualité passe -avant le prix -Marseille, de Marseille

- Fr. -.45

- Fr. -.30

tous en 400 gr. poids frais:

joli cabriolet

«Opel», deux places, avec spider, 6 cylindres, 10 CV., en parfait état, Ecrire sous I. K. 939 au bureau de la Feuille

A vendre accordéon Ranco



A vendre : un potager à gaz moderne «Le Rève», quatre feux, un four; un réchaud à gaz, deux feux, un four; un réchaud à benzine, deux feux; un aspirateur à poussière; un fer à repasser électrique; lam-pes, lustres, tableaux et gran-des peintures. S'adresser Ro-sière 2, 1er, à gauche.

Fr. 6000.—. Revenu assuré Fr. 400.- par mois. Offres case 688, Lausanne. AS15333L

sur pieds, trois trous, boull-loire, en bon état, à vendre. S'adresser Garage, Saars 33, ville.

Grande vente de

derniers modèles ravissants

Petit pullover laine, courtes manches,

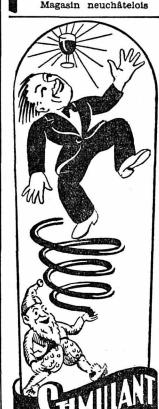
pour jeunes filles, à

3.90

net, chez

Guye Prêtre

St-Honoré — Numa-Droz



l'apéritif qui ragaillardit AS 3475 L

Cause de départ

POTAGER

CINQ CHARS A PONT neufs

UN CHAR A ÉCHELLES. UN TONNEAU A PURIN d'occasion, de 1000 litres. — Prix avantageux. — S'adresser à Georges Elzingre, maréchal, Chézard (Val-de-Ruz).

pâtisserie

Ravissantes nouveautés en

teurs

printanières

Savoie-

Société

CHAQUE JEUDI dès 8 h. 30, sur la

vente de filet de poisson de mer

manger, chambres de visites, etc.

GUSTAVE LAVANCHY Meubles ORANGERIE 4

fourneau de cuisine

à charbon de $1~\mathrm{m.} \times 2~\mathrm{m.}$, en parfait état, pour hôtel ou restaurant. Prix très modeste. Ecrire à case postale 361, Neuchâtel.



A VENDRE

Cycles DONZELOT **ÉPANCHEURS**

Boulangerie-

à remettre. Cause santé, je remets bonne affaire (25 sacs), très bien installée et spacieu-se. Faire offres sous chiffres P 24108 Z Publicitas, Genève.

viennent d'arriver

Très grand choix

Petitoierre S.A.

ocopérative ae o Lonsommation

place du Marché

au plus bas prix du jour

Jusqu'à vendredi divans-lit

en vitrine

modèle le plus pratique pour studio, salle à

A vendre un

la boîte de 500 gr. fr. 3 -

ALLEGRO

le vélo des champions

An Tonneau MOULINS 19

Téléphone 52.417 MALAGA depuis 1.60

VERMOUTH » 1.80 PORTO MADÈRE - MARSALA Timbres Escompte N. et J. 5 %

Sociétés!

Cotillons - Boules Serpentins - Ballons Articles pour la décoration Billets de tombola, etc., etc.

Fabrique G. Gerster SAINT-MAURICE 11 Favorisez l'industrie locale

Plantons

Beaux plantons de CHOUX PAIN DE SUCRE, SALADES et LAITUES, hivernées et re-piquées. Expédition : contre remboursement. Fritz Coste, horticulteur, Poudrières 45, Neuchâtel. Tél. 52.824.

A vendre une

chienne berger «appenzellois», avec ses deux petits, S'adresser à J. von Al-men, Plainchis, Hauts-Gene-

A vendre 7 mètres cubes de bon fumier

pris sur place, chez Jean-Louis Clerc, Bellevue, Couvet (Val-de-Travers).

Poussette

et poussette de chambre en bon état, à vendre, S'adresser le matin et depuis 18 h., rue Matile 2, 2me à gauche.

DEMANDES à ACHETER

On cherche à acheter un

canot

de 5 m, à 5 m, 50. Faire of-fres avec prix sous C. D. 936 au bureau de la Feuille d'avis.

DS BIJOUX ancien, or, platine Achats à bon prix

L. MICHAUD acheteur patenté, place Purry 1 On demande à achete bahut sculpté

Adresser offres écrites à N. R. 913 au bureau de la Feuil-

APPRENTISSAGES

Jeune homme de 16 à 17 ans, honnête et ayant du goût pour le métier, trouve-

d'apprenti jardinier Pas nourri et logé. Entrée im-médiate, Faire offres à l'éta-blissement horticole C. Oehri, les Troncs 4, Peseux, Télépho-ne 61 505

Bureau cherche jeune fille active, intelligente, habitant Neuchâtel ou les environs immédiats, comme

apprentie

Offres écrites à la main, avec copies de certificats scolaires, à case postale 60, Neuchâtel 2, gare.

On demande apprenti menuisier

S'adresser Sablons 22 (atelier)

AVIS MÉDICAUX

ABSENT

jusqu'au 23 mars **AVIS DIVERS**

Atelier installé

emprunterait 1000 fr., remboursables en 12-24 mois; bon-ne garantie. Intérêts et conditions à convenir. Adresser offres écrites à A. M. 912 au bureau de la Feuille d'avis.



Quelle famille aisée don-

un li à un père de famille au chô-mage depuis un an. Deman-der l'adresse du No 942 au bureau de la Feuille d'avis.

> Madame veuve Maurice BONNY et ses enfants adressent leurs sincères remerclements à toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pentant de s tant de sympathie pen-dant la maladie de leur cher défunt et durant les jours de deuil qu'ils viennent de traverser, ainsi que pour les su-perbes envois de fleurs.

FEUILLETON

Comme le lierre

M. DESCHAMPS

Elle retomba dans une de ces dépressions morbides où elle avait l'impression d'être broyée par la vie, où tout ce qu'elle voyait lui

ouvrit la bouche pour articuler une parole à son mari ou à ses enfants. Quelque chose, dans sa poitrine,

paire ou réelle. seul mot fût prononcé. Les convives mangeaient en silence, sans appétit, ans entrain et sans joie, puis se refraient chacun de son côté, aussitôt «Est-il permis d'avoir des lubies pareilles! La maladie, les infirmités, à mes maîtres; ils devraient être satisfaits de leur sort et ils se supplijamais rien ne va comme il faut, estce une raison pour faire des têtes comme cela?»

avec des statues silencieuses ». Ce courant de pensées faisait prendre à la pauvre Elise une résolution devant laquelle elle avait

donneraient, quand elle serait absolument certaine de ne plus être indispensable à ceux qu'elle servait, elle se retirerait dans son petit village avec, pour unique compagnon de son isolement, un des nombreux chiens perdus que M. de Guérande recueillait, à qui elle prodiguerait les pâtées et les caresses, en ne lui

Mais c'était là un projet très vague, qu'elle ne réaliserait qu'à la dernière limite de ses forces, aux Ascrets soupirs et en songeant : suprêmes confins de sa vie, quand | de, une réclamation sèche et sans | sans maître, sans gîte, tous les pau- | me Sorbier?

chement et sa fidélité.

Ce serait pour elle un déchirement douloureux de se séparer de ceux à qui elle avait consacré le meilleur

- Un œuf de Pâques, pensait-elle, était cause de tout. Comme ces demoiselles étaient épanouies et heureuses d'exister avant l'arrivée de ce présent qu'il avait fallu renvoyer! Vivre était pour elles une joie, respirer un délice, chanter une ivresse. Comme elles riaient! Comme l'avenir leur semblait rayonnant et plein de promesses! Elles étaient alors persuadées que tout ce qu'elles

Et tout était changé. On les voyait à présent pensives, le front soucieux, le regard inquiet, la tête penchée...

facteur, Gisèle et sa sœur ramassèrent la lettre que leur mère avait lue en pâlissant, au point qu'elles avaient cru que Mme de Guérande allait se trouver mal.

dent que la destinataire l'avait laissée, à dessein, en évidence. C'était, de la part de tante Adélaï-

de regagner sa chambre, il était évi-

Elles la parcoururent, car, avant

gré, trop attendre. « Puisque votre fille aînée n'a pas cru devoir profiter de l'occasion de mariage qui pouvait assurer le salut des naufragés que vous êtes, puisque, de gaieté de cœur, il vous plaît de consommer votre ruine totale, je ne veux pas être parmi les victimes de

endroits où il passait la plus large partie de son temps. D'abord à sa bibliothèque, parmi les livres dans lesquels il puisait le secret de sa philosophie bienveillante et qui lui enseignaient de ne pas trop

une inaltérable douceur. Ne l'ayant pas retrouvé, elle gagna

l'écurie, où la bonté de M. de Gué-

rande avait rassemblé une nombreu-

se collection de chiens perdus, autour

d'un âne perclus et d'un cheval aveugle, accablés de toutes les disgrâces de la vieillesse.

vres êtres sauvages ou domestiques qui n'avaient plus qu'à chercher un endroit écarté pour y périr dans l'abandon ou dans la détresse, trouvaient en M. de Guérande un ami fraternel, un protecteur dévoué et sûr, dont la charitable bienveillance adoucissait leur sort.

de bonté pour les hommes que pour L'universelle souffrance, où qu'elle se manifestât, éveillait en lui une

Il était au-dessus de ses forces de

voir souffrir sans s'efforcer d'appor-

ter un soulagement aux douleurs

M. de Guérande n'avait pas moins

qu'il rencontrait. Sa générosité était sans bornes, sa

paysans que la maladie et l'adversité avaient réduits au découragement. Il ne pouvait rien pour les garantir des complications de leur extrême pauvreté, mais il connaissait le

quand elle se présenta.

Elle constata qu'il était venu, au sourire qui éclairait encore le pauvre visage de la fermière, tout labouré de rides parallèles comme des sil-

 Il sort d'ici, mademoiselle. Ah! que nous lui sommes reconnaissants de nous traiter avec tant d'amitié! Quel excellent père vous avez, mademoiselle Gisèle! Le monde serait le

en train; M. de Guérande est venu, il nous a apporté un rayon de soleil. Gisèle rougit et questionna:

- Vous ne savez pas où mon père s'est rendu?

 Si, mademoiselle. Il est allé, comme chaque jour, lire le journal au vieux Burdet. Ils sont toujours de farouches adversaires politiques; mais, depuis qu'il est complètement aveugle, le vieux cantonnier ne serait plus du tout renseigné sur ce qui se passe dans son parti sans la complaisance de M. de Guérande. C'est sûrement là que vous trouverez

votre père. Gisèle pressa le pas, gagna, au

oreilles. Elle crut qu'une scène de violence faisait s'affronter les deux antagonistes politiques.

(A suivre)



de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

était odieux, tout ce qu'elle entendait lui paraissait haïssable.

Une semaine se passa sans qu'elle

l'oppressait, l'étouffait, lui faisait Autour d'elle, on se taisait, par respect pour sa souffrance imagi-

Des repas se passaient sans qu'un Welle avait donné le signal de la dislocation.

La vieille Elise, par diplomatie,

agissait comme si elle n'eût rien re-

marqué d'anormal. Elle effectuait

son service en poussant parfois de

les grandes misères sont épargnées cient mutuellement. On sait bien que

La vieille servante continuait ses méditations à la cuisine : « Mes maîtres ont des ennuis, se disait-elle, mais qui n'en a pas, ici-bas? Il y a des moments où, vraiment, si j'avais quarante ans de moins sur la tête, je crois que je leur dirais : « Débrouillez-vous, j'en ai assez de vivre

longtemps reculé. Quand ses dernières forces l'abandemandant en échange que son attaelle serait absolument inutile.

de son existence et qui étaient malheureux.

pouvaient rêver ou espérer ne manquerait pas d'arriver.

ComplicationsUn matin, après le passage du

détours des sommes qui avaient été versées à diverses reprises et dont le remboursement se faisait, à son

la catastrophe inévitable vers laquelle vous courez...» Gisèle s'élança pour porter ce message à son père. Elle dut le chercher dans tous les

accorder d'importance aux vicissitudes ordinaires de la vie. De là, elle se rendit au jardin, où les fleurs dont il s'occupait lui-même, qu'il aimait à planter, à arroser et à soigner, conféraient à son caractère

Tous les animaux abandonnés,

leurs frères inférieurs. profonde pitié.

charité infinie, sa bonté prover-Gisèle chercha son père chez des

moyen de les amener à la résigna-M. de Guérande venait de sortir

- Vous avez vu mon père, Mada-

paradis terrestre, si tous lui ressemblaient. Tout à l'heure, nous n'étions pas

bout du village, une petite maisonnette isolée en contre-bas de la Avant qu'elle y parvienne, des éclats de voix lui arrivèrent aux

AS 3492 L



Les championnats du monde de ski à Engelberg

Les vainqueurs des deux épreuves

En haut, à gauche, le Suisse Rodolphe Rominger, champion du monde de slalom ; en bas, à gauche, l'Allemande Christel Cranz, gagnante du slalom et deuxième dans la descente. A droite, Emile Allais (France), qui a renouvelé son titre de champion du monde.

Le président de la Confédération suit les courses

Le chef de l'état-major général, le colonel commandant de corps Labhardt et M. Bau-mann, président de la Confédération, ont aux courses. Deux charmantes jeunes filles d'Engelberg, portant le pittoresque costume de la région, leur souhaitèrent la bienvenue.



La situation de la minorité allemande en Tchécoslovaquie

(Suite de la première page)

celles-ci ne constituent qu'un as-sez faible pourcentage de la population d'un district, et, à la suite d'une récente décision du gouvernement, la connaissance parfaite d'une au moins des langues minoritaires sera exigée de tout fonctionnaire tchécoslovaque.

Une population agissante L'attitude de la minorité alleman-

de a été hostile dès le début à l'égard du gouvernement de la nouvelle république. Lors de la première réunion de la chambre des dé-putés, le 1er juin 1920, 72 représen-tants de la minorité allemande déclarèrent que la Tchécoslovaquie a été établie contre leur volonté et qu'ils ne renonçaient pas au droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, droit qu'ils considéraient avoir été violé à leur égard. Les partis politiques allemands adoptèrent une attitude de résistance possère qu'ils attitude de résistance passive qu'ils maintinrent durant plusieurs an-nées, se tenant à l'écart des services de l'Etat. Ils abandonnèrent par la suite cette attitude négative et, en 1925, le parti agraire allemand qui s'était décidé à collaborer avec le gouvernement tchécoslovaque obtint 24 mandats de députés, alors que le parti nationaliste allemand conditie 40% de son voix Dès que perdait 40% de ses voix. Dès ce moment, les Allemands ne dédaignè-rent plus les places dans les servi-ces de l'Etat. Il faut cependant reconnaître que ce n'est que petit à petit et par le remplacement naturel qu'ils acquièrent des situa-tions dans les rouages de l'Etat. En 1930, le 14% des employés d'Etat (65,000) étaient des Allemands et ce pourcentage a encore augmenté au cours des dernières années.

De 1925 à 1928, deux représentants allemands firent partie du gouvernement tchécoslovaque et collaborèrent activement à l'œuvre de consolidation de la situation des minorités. Le gouvernement tchécoslovaque n'a nullement cherché à isoler les Allemands installés sur

On tient également compte de son territoire de leur nation d'ori-la langue des minorités lorsque gine. Il a d'emblée mis en pratique le principe de la libre importation des livres et des périodiques de l'étranger, à quelques restrictions près visant à assurer la sécurité de l'Etat. D'autre part, l'audition de la T.S.F. est libre en Tchécoslovaquie.

Deux facteurs nouveaux

A partir de 1930, l'évolution de la minorité allemande s'est à nouveau modifiée sous l'influence de deux facteurs étrangers à la politique tchécoslovaque:

1) La crise économique mondiale qui s'est abattue aussi sur ce pays et a durement frappé les régions industrielles allemandes;

2) Le mouvement national-socia-liste allemand qui a pris en Allemagne l'essor que l'on sait et dont l'intense propagande s'est fait sen-tir sur les Allemands des Sudètes.

Le gouvernement tchécoslovaque a combattu de son mieux les effets désastreux de la crise économique et a alloué d'importants secours de chômage aussi bien aux Allemands qu'aux Tchèques frappés par la cri-se. Il suffit de relever que, de 1929 à 1936, suivant les statistiques du ministère des travaux publics, il a été alloué dans les communes allemandes pour la construction de nouvelles écoles 124,783,000 de couronnes tchécoslovaques, alors que la somme totale allouée dans le même but dans les communes tchèques s'est montée à 180,774,000 couronnes. Malheureusement, ces mesures ne permirent pas de supprimer totalement le chômage et les mécontents se tournèrent contre le gouvernement tchécoslovaque

Le parti ouvrier national-socialiste allemand était dirigé par les dé-putés Krebs et Joung dans l'esprit et suivant le modèle du NSDAP de Hitler. Gravement compromis en 1932 et menacé dans son existence, il fut liquidé par ses dirigeants, afin de prévenir une dissolution légale, et les membres de ce parti adhérè-rent au « Heimatsfront », proclamé

Q

le 1er octobre 1934, par Konrad Henlein, le «führer» actuel des Al-lemands de Tchécoslovaquie. Au moment de son entrée en scène, Henlein — moniteur de culture physique — était sans passé politique.

Un grand succès électoral

Le mouvement Henlein, inspiré entièrement par le troisième Reich, connut un grand succès et, aux élec-tions de 1935, 44 députés sur 72 de la minorité allemande étaient du parti henleinien. Ce succès est dû aussi bien à la propagande intense du Reich, qu'à la pression économi-que et morale que Henlein et ses adeptes exercent sur tous les Allemands de Tchécoslovaquie. On soumet à un véritable boycott tous ceux qui refusent d'adhérer au « Heimats-

Henlein exige l'autonomie des ré-gions allemandes en Tchécoslovaquie qui, selon lui, devraient former des cantons analogues aux cantons suisses. Se sachant soutenu par le gouvernement allemand, Henlein mène un jeu extrêmement audacieux. Il se rend fréquemment en Allemagne pour y recevoir des instructions et abuse de la liberté politique qu'octroie à ses minorités le gouvernement tchécoslovaque.

L'Allemagne vise non seulement obtenir l'autonomie des régions allemandes en Tchécoslovaquie, mais elle exerce sur ce pays une pression pour lui faire abandonner ses alliés et devenir un Etat neutre. On conçoit aisément que si la Tchécoslovaquie cédait aux insis-tances allemandes, le champ s'ou-vrirait largement à la colonisation par l'Allemagne de l'Europe centrale, lui frayant le chemin vers les Balkans et l'Ukraine.

Le rôle de Londres et Paris

Il est à souhaiter que l'Angleterre et la France comprennent le danger qui menace la paix de notre continent et soutiennent la coura-geuse République tchécoslovaque dans son énergique effort d'indépendance. Seule une Tchécoslovaquie forte et soustraite à l'influen-ce du troisième Reich peut endiguer la marée allemande qui menace de submerger toute l'Europe centrale.

Le gouvernement tchécoslovaque témoigne beaucoup de bonne volonté et de tolérance à l'égard de la minorité allemande et nous sommes persuadés qu'il ne tient qu'à cette dernière d'occuper la place qui lui revient dans la vie publique de la Tchécoslovaquie, par une franche et loyale collaboration. S. P.

par jour au service (rançais Courrier ordinaire acheminement via France (Plusieurs départs par mois

Une curiosité par jour

En Allemagne

Une Américaine voyageant récemment en Allemagne a conté à une de nos connaissances l'incident suivant:

Dans le compartiment du train qu'elle avait pris se trouvaient trois solides « chemises brunes » qui, avec le courage puisé dans leur force et leur nombre, lardaient de lourds brocards un seul homme dont les traits révélaient l'origine sémitique.

Le Juif n'avait pas l'air de les en-tendre et, lorsqu'il descendit du vagon à une station, les trois compagnons se mirent à la portière et le saluèrent ironiquement, le bras ten-du, en criant à pleins poumons : « Heil Hitler! »

Le descendant de Sem, arrêté sur le quai, leur dit, poliment, au moment où le train repartait:

— Excusez-moi, messieurs; je ne m'appelle pas Hitler, mais bien Ro-senberg!...

Communiqués

Match international Pologne - Suisse

A l'occasion du match international Pologne-Suisse, qui aura lieu à Zurich, le dimanche 13 mars 1938, l'A. S. F. A. organise un train spécial de Neuchâtel à Zurich, avec arrêt à la Neuveville.

Il sera délivré: a) des billets valables deus les deus sens par le train spécial

dans les deux sens par le train spécial seulement; b) des billets valables à l'aller le samedi par n'importe quel train et au retour par le train spécial; c) des billets valables à l'aller par le train spécial et au retour dans les dix jours.

Du lait en poudre

pour les enfants espagnols Le comité suisse de secours aux enfants espagnols communique à la population : Le moyen le plus efficace et le plus économique de ravitailler les malheureux economique de l'avitante les mantes de plus en enfants d'Espagne menacés de plus en plus par la famine est de leur envoyer du lait en poudre; c'est pourquoi, secondés par les comités locaux, nous organi-

dés par les comités locaux, nous organi-sons un service de « bons ».

Des magasins de la ville, sollicités par le comité et désignés par des affiches, vendent au public des bons, ce qui per-met au comité l'achat en gros, dans les fabriques de lait en poudre.

Le comité suisse qui travaille sur place en Espagne est organisé de la manière la plus rationnelle et est entouré de l'ap-probation et de l'estime générales; les malheureuses victimes de la guerre, bé-néficiaires de nos secours, témoignent à nos compatriotes dévoués une reconnais-sance infinie. Permettons à ces derniers de poursuivre leur magnifique activité, de poursuivre leur magnifique activité, en soutenant l'œuvre qui est en cours.

Aussi les corr -avion

et Zeppelin)

† Par avion Allemagne-Amérique du Sud (Lufthansa

Par avion France-Amérique du Sud (Air France).
 R Par dirigeable Allemagne-Amérique du Nord.

Emissions radiophoniques de mercredi

SOTTENS: 10.10, émission radioscolaire: mobilisation 1914-1918. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, «L'Arlésienne», de Bizet. 13 h., l'écran sonore. 16.59, l'heure. 17 h., disques. 18 h., pour la jeunesse. 18.45, disques pour les enfants. 19 h., «Le nez au vent», cinq pièces enfantines pour piano. 19.15, micro-magazine. 19.50, inform. 20 h., causerie sur les explorations sous-marines en grande profondeur. 20.30, conc. par l'Orchestre romand. solistes: M.

Télédiffusion: 10.50 (Limoges), concert. 12 h. (Lugano), disques. 16.05 (Vienne), œuvres de Richard Strauss. 23 h. (Francfort), musique récréative.

conc. par l'Orchestre romand, solistes : M. André de Ribaupierre et Mile Gonser, víolonistes. 22.30, jazz-hot.

BEROMUNSTER: 10.20, émission radioscolaire. 12 h., disques d'opéras. 12.40, conc. par le R. O. 16 h., causerie-audition à l'occasion du 15me anniversaire de la naissance d'Eichendorff. 16.30, disques. 17 h., concert. 17.10, duo de Hugo Wolf. 17.25, quatuor Fritzsche. 18.30, musique variée. 19.10, disques. 19.55, conc. par le R. O. 21.30. danse.

Télédiffusion: 13.45 (Vienne), concert. 14 h., disques de Yehudi Menuhin. 15 h. (Francfort), concert. 22.30, musique ré-

MONTE-CENERI: 12 h., disques. 12.40, conc. par 1'O. R. S. A. 17 h., disques. 19.30, conc. varié. 20 h., jazz anglais. 20.10, «La millionnaire», comédie en 4 actes de Bernard Shaw.

Télédiffusion (programme européen pour Neuchâtel):

Europe I: 13.15 (Stuttgart), orchestre. 14.10 (Cassel), orchestre. 16 h. (Fribourg e. B.), concert. 17.50 (Vienne), piano. 19.10 (Francfort), orchestre, chœur et solistes. 21 h., «Le jongleur de Notre-Dame», miracle de Massenet. Europe II: 12.45 (Marseille), orchestre.

Lutope 1: 12.45 (Marsenle), orchestre.
14 h. (Strasbourg), conc. varié. 15 h.
(Lyon), musique de chambre. 15.45
(Montpellier), orchestre. 17 h. (Tour Eiffel), musique de chambre. 18 h. (Grenoble), orchestre. 18.45 (Lille), musique variée. 21.30 (Lyon), «L'homme qui a vu le diable », pièce de Leroux.

diable », pièce de Leroux.

RADIO-PARIS: 13 h. et 14.45, musique variée. 15.45, scènes d'enfants, de Schumann, pour piano. 18 h., causerie-audition sur Gabriel Fauré. 21.30, mélodies. 21.45, violon. 22 h., soirée de gala.

STRASBOURG: 18.15, musique de chambre. 21.30, conc. symphon., soliste; Magda Tagliafero, pianiste.

KŒNIGSWUSTERHAUSEN: 18.20, violon et piano.

lon et piano.
VIENNE: 18.55, «Ivan Sergejevitsch
Tarassenko», opéra de Salmhofer.
BERLIN: 20 h., conc. symphon., soliste: Zino Francescatti, violoniste.

HAMBOURG: 20.10, première symphonie de Brahms.
BRUXELLES: 21 h., «Victoria et son

hussard », opérette.

DROITWICH: 21 h., conc. symphon.

MILAN: 21 h., «Le jongleur de NotreDame », opéra de Massenet.

VARSOVIE: 21 h., récital Chopin.

BUDAPEST: 21.25, orchestre de l'opé-

PARIS P. T. T.: 21.30, conc. symphon. ROME: 21.35, plano.

14

15

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce (Extrait du journal « Le Radio »)

— 5 janvier: La raison André Bühler successeur de Charles Bühler, horlogeria est radiée ensuite de renonciation du 1 tulaire. L'actif et le passif sont regni par la société en commandite André Bühler et Co, inscrite ce jour.

— 7 janvier: La maison Mercier et Co, société en nom collectif, compteurs de vitesse, avec siège au Locle est dissoute et radiée ensuite de remise de commerce.

— 7 janvier: Le chef de la maison H. Mercier, compteurs Alpha, successeur de Mercier et Co, au Locle, est Henri-Matthias Mercier, au Locle.

— 10 janvier: La société en nom collectif Peruccio et Lavizzari, gypserie et peinture, au Locle, est dissoute. La liquidation étant terminée, cette raison est radiée.

radiée.

— 12 janvier: La raison Vve Marc Bloch, Huilerie « La Semeuse », est radiée ensuite de renonciation de la titulaire. L'actif et le passif sont repris par la nouvelle société en nom collectif Les Fill de Marc Bloch, La Semeuse, successeum de Vve Marc Bloch, Huilerie « La Semeuse », inscrite ce jour.

se », inscrite ce jour.

— 14 janvier : La société en nom collectif Notz et Boissenot, horlogerie, est dissoute et radiée, sa liquidation étant terminée.

terminee.

— 15 janvier: Le chef de la maison
Georges Guinand, étampes et petite mécanique, au Locle, est Georges-Henri Guinand, au Locle.

— 18 janvier: Le chef de la maison Robert Andrié, à la Chaux-de-Fond, trousseaux, lingerie, est Robert-Fernand Andrié, à la Chaux-de-Fonds.

Andrié, à la Chaux-de-Fonds.

— 12 janvier: Il a été constitué sou la raison sociale de Etablissements de cycles Allegro Arnold Grandjean S. A. une société anonyme ayant pour but la fabrication et la vente en gros de cycle, motocycles et accessoires. La société reprend l'actif et le passif de la maism Arnold Grandjean, Etablissements Allegro. gro.

— 12 janvier : La maison Arnold
Grandjean, Etablissements Allegro est n.

Grandjean, Etablissements Allegro est radiée par suite de remise de commera, L'actif et le passif sont repris par la société anonyme Etablissements des cycles Allegro Arnold Grandjean S. A.

— 17 janvier: Le chef de la maison Henri Wettstein, à Neuchâtel, machines à coudre, est Henri-Werner Wettstein, à Neuchâtel.

Neuchâtel.

— 19 janvier: Le chef de la maison
Vve Louis Wasserfallen, à Neuchâtel,
pompes funèbres est Lina-Louise Wasserfallen-Krieger, à Neuchâtel.

Carnet du jour

Université (Aula): 20 h. 15. Conférence « Epargne et pouvoir d'achat ».

CINÉMAS

Caméo: Les bas-fonds. Cameo: Les bas-fonds.
Au Studio: L'habit vert.
Apollo: 4 de l'espionnage.
Palace: L'amour en première page.
Théâtre: L'homme qui terrorisait New-

Extrait des pins de Norwège

C'est des pins maritimes de Norvège qu'est extrait le goudron, strictement végétal, composant le GOUDRON GUYOT Le GOUDRON GUYOT

est indiqué dans rhumes, toux, bronchites, catarrhes, affections de la gorge et des pou-A83008G

Iaison Vinci - Genève (Acacias)





Match international POLOGNE - SUISSE DIMANCHE, LE 13 MARS 1938

TRAIN SPECIAL

Neuchâtel . . dép. 8.00 arr. 21.46 Neuveville . . dép. 8.24 arr. 21.30 Zurich . . . arr. 10.56 dép. 18.50 PRIX DES BILLETS

de Neuchâtel . . IIIme cl. 10.de Neuveville . . IIme cl. 12.70 IIIme cl. 9.— Ce train spécial peut être utilisé par chacun sans obligation d'assister au match

Extrait du tableau des communications postales avec l'étranger par voie de terre, de mer et des airs

Publié par la direction générale des postes et télégraphes Derniers départs des trains pour envois de Neuchâtel à destination des pays d'outre-mer du 9 au 15 mars 1938

Les heures sans la marque • (seulement les correspondances-avions) ou § (aussi les correspondances-avions) ne concernent que le courrier à transporter par la voie ordinaire

- 1														
	A. Asie Inde Britannique Singapore Indochine française Indes néerlandaises	2210 -	2218\$ 2218\$ 2218 2006	=	2218° 2218° 2218°	= -	2218* 2218* —	=	Ξ	Ξ	2218* 2218* 2218*	=	2218* 2218* —	Ξ
	Chine mérid	1818 2218 2218 1818 2218	2218 2218§ 2218 2218 2218•	=======================================	21 ⁵⁰ 640	= = 2218*	2218* 2218* 2218*	=======================================	2150 2150 2150 —	=======================================	2218 		2218° — 2150	
-1	B. Afrique													
	Gabon	2218	1310 1310 1000	= 1818•	2218* 2218* 1553		18 ¹⁸ * 18 ¹⁸ * 15 ⁵³	= 1818*	Ξ		_ 15 ⁵⁸	= 1818•	2218* 2218* 1553	= 18 ¹⁸ •
	a) Boma, Matadi, Léo-	2006 Leopoldville seul. 2218*	1310 1310 2150	_ 	_ 22 ^{18§}	=======================================	1818* 1818* 2150	_ 22 ^{18§}	 21 ⁵⁰ *	Ξ	18 ¹⁸ 22 ¹⁸	_ 21 ⁵⁰		Ξ
	Maroc ¹ Sénégal ² Tunisie	1818* —	1818*		1818*	=	1818° 1818° 1818°	 2218*	=	Ξ	1818*	Ξ	1818\$	Ξ
-	C. Amérique	1							9					
	Etats-Unis d'Amérique		2006		2006 1601	_	=	=	=	=	=	1	2006 1601	=
		1706 1818† 1706 — 1706 1818†	=======================================	=	1706 1706 1706 1706	1111	18180	1111	1111	=	=	===	1706 1706 1706 1706	=
	a) Rio-de-Janeiro et Sao- Paulo b) Recife et Sao, Salvad	1818†	Ξ	111	947 —	=	1818° 1818° 1818°		2006 2006 2006	Ξ	2218 —	Ξ	1310	Ξ
	guay. Chili (sauf le nord)	1818† —	_		947	_	18180	2006	2008	2218	2218	_	1310	_
	D. Océanie													
	Australie Nouvelle-Zélande	2218	22185 2218*	_	2218* 1601		2218° 2218°	=	=	=	2218° 2218°	=	2218* 1601	2218*
ı l	Courrier ordinaire remise plus	deurs (ois							avion s		nt			

Correspondances-avion



Pères, mères et enfants.

disent le plus grand bien de Ka-Aba. Son prodigieux succès lui vient de son goût exquis de chocolat fin, de sa haute valeur nutritive et de son prix modique: trois

facteurs qui font de Ka-Aba une boisson sans pareille. Ka-Aba est un fortifiant très facilement assimilable et non constipant.



Fromage gras d'Emmenthal à prix réduit

Fr. 1.10 le demi-kilo

depuis 5 kg. Fr. 2.10 le kg. depuis 10 kg. Fr. 2.- le kg. Expédition au dehors

R. A. Stotzer, rue du Trésor

FOURNITURES DE SABLE GRAVIER naturel et concassé TRAVAUX DE DRAGUAGE TRANSPORTS PAR EAU

Téléphone 52.406

LA VIE NATIONALE

LE FAIT DU JOUR

Autour de l'initiative concernant l'assurance-vieillesse

Le département fédéral des finances et des douanes a soumis au Conseil fédéral le projet d'arrêté fédéral relatif aux nouvelles dispositions constitutionnelles des finances fédérales. Le message sera publié ces jours. Le Conseil fédéral examinera cette question dans sa seance de mercredi prochain.

Dans celle d'hier, vu la réunion imminente de la commission du Conseil national chargée d'examiner l'initiative relative à l'assurance nieillesse et survivants, le Conseil jédéral n'a réglé qu'un seul point. Il avait soumis naguère à la commission une proposition en dun contre-projet à cette initiative, proposition que la commission n'a pos considérée comme suffisante.

or, à l'heure actuelle, il paraît possible de régler l'affaire en corrilation avec la réforme des finan-ces fédérales. On projette l'insertion d'une disposition transi'oire dans le projet de réforme financière, aux termes de laquelle l'art. 34 quater de la Constitution fédérale stipulerait que des 1939, une certaine somme sera chaque année mise à la disposition des établissements cantonaux d'assurance et des institutions cantonales et privées d'assistance et d'utilité publique, cela en vue de venir en aide aux vieillards, venves et orphelins dans la gêne.

La moitié du produit net des charges fiscales frappant les eaux distillées et une partie des recettes fiscales grevant le tabac seraient successivement — en partie déjà dés 1939 — versées à nouveau au fonds d'assurance vieillesse et survivants et ce fonds serait de nouveau productif d'intérêts.

Le Conseil fédéral s'est déclaré d'accord en principe avec ces propositions. Il soumettra la nouvelle proposition à la commission du Conseil national qui se réunira lundi à Lugano et lui proposera de suspendre ses travaux jusqu'à ce que ces questions aient été réglées wec la réforme financière.

DANS LES CANTONS

Le nouveau Conseil général de Fribourg

Dimanche, en même temps que les élections communales ont eu lieu les élections du Conseil général de Fribourg, qui se compose de 80 membres. Le dépouillement du scrutin s'est terminé mardi. Le résultat est le suivant: conservateurs, 50, comme auparavant, radicaux 18 (14); socialistes 12 (16).

NOUVELLES DIVERSES

EN VALAIS

L'odieux exploit d'une brute Il vient de se passer à Sierre une chose affreuse et dont tout un quartier a été profondément indigné.

certain Théodore Salamin, cordonnier, voulait tuer un chien. Il se saisit d'une hache et, à coups redoublés, en frappa l'animal. Celui-ci, fou de douleur, poussait

de tels hurlements que toute une partie de la population fut prise de panique, ainsi qu'un agent le dit dans son rapport.
Theodore Salamin courut alors

chercher son revolver pour achever la pauvre bête et pendant tout le temps qu'il mit à parcourir ce trajet, la foule fut émue par les cris déchirants du chien.

Les journaux qui signalent cet honteux exploit s'accordent à souhaiter que la brute soit punie com-me elle le mérite.

Vol de bijouterie dans un magasin bâlois

BALE, 8. — Des bagues, chaînes, bracelets, etc., ont été dérobés lundi, entre midi et une heure, dans une bijouterie de la Theaterstrasse de Bâle. Le montant du vol est estimé à 4000 fr.

L'auteur en est un individu d'une quarantaine d'années. Un morceau le journal tchécoslovaque resté sur les lieux laisse croire que le mal-faiteur est ressortissant de ce pays.



Précisions

– J'ai eu de la veine, j'ai gagné dix-neuf mille neuf cent quatre-vingtlix francs à la Loterie Romande.

- Quel drôle de chiffre... Ben oui, quoi, 20 000 moins le Prix du billet et la tournée obligaloire aux copains.

AS. 3433 L

Dernières dépêches de la nuit et du matin

M. de Man ministre des finances de Belgique va-t-il démissionner?

BRUXELLES, 8 (Havas). bruit a couru mardi après-midi que M. de Man, socialiste, ministre des finances, était démissionnaire et se-rait remplacé par M. Morlot, du même parti, son collègue des tra-vaux publics. On assurait que le départ de M. de Man entraînerait incessamment une crise ministérielle. Les difficultés que rencontreront, croit-on, les projets d'impôts que doit déposer prochainement M. de Man pour parer à la crise budgétaire dont M. Janson, premier ministre, dénonçait récemment la gravité, pourraient en apparence donner quelque créance à cette information.

Celle-ci ne rencontre cependant aucun fondement officiel, du moins jusqu'ici. M. de Man est alité depuis plusieurs jours. Même s'il devait abandonner provisoirement, sur le conseil des médecins, la direction de son département, sa décision res-terait indépendante de la situation

Un acte de sabotage à bord du sous-marin républicain «C. 2»

SAINT-NAZAIRE, 8 (Havas). On a découvert une nouvelle et mystérieuse avarie à bord du sous-marin espagnol gouvernemental « C. 2 ». On sait que ce sous-marin, dont le commandant Troncoso et ses complices espagnols insurgés tentèrent de s'emparer dans le port de commerce de Brest, à fin septembre dernier, avait été conduit à Saint-Nazaire pour y être réparé.

Les réparations achevées, le «C. 2» devait reprendre la mer et rejoindre dans quelques jours la flotte gouvernementale espagnole en Méditerranée. Les avaries constatées intéressent les accumulateurs du sousmarin. Les dégâts atteindraient près de deux millions. On a quelques raisons de croire qu'il s'agit d'un acte de malveillance

La presse anglaise assure que l'explosion du «Baléares» aurait fait 600 victimes

La presse anglaise commente beaucoup le torpillage du «Baléares ». Les derniers renseignements parvenus à Londres indiquent que 400 hommes purent être sauvés par les bâtiments britanniques « Oreas » et « Kempenfelt » qui, par signaux, conseillèrent à l'équipage de sauter à la mer. La plupart des matelots cependant ne suivirent pas ces conseils et on estime à six cents, par-mi lesquels des officiers, le nombre des victimes.

Le redressement financier en France

(Suite de la première page)

M. CHAUTEMPS DEMANDE LES PLEINS POUVOIRS

Les lui accordera-t-on?

M. Chautemps prépare sa journée de jeudi.

Il a exposé son programme de « chef autoritaire » tant à M. Léon Blum, chef S.F.I.O. qu'à M. Duclos, chef communiste.

Rien n'a transpiré de ces conver-

Rien que pessimisme qui respire la crise.

Juin 1936; mars 1937. Il n'aura fallu que vingt et un mois pour démontrer que le Front populaire a mené la France au bord de l'abîme.

Le lieu n'est pas ici d'aborder les problèmes ardus de changes et des devises. Un fait est là. Le franc a faibli hier alors que les perspecti-ves prochaines de l'emprunt de défense nationale voudraient, au contraire, qu'il se raffermisse sur les places étrangères.

Répétons-le, l'heure est grave et France succombe sous le poids e lois sociales appliquées inconsi-

On travaille moins, on produit moins, on vend moins.

C'est un cercle vicieux et la balance commerciale, chaque mois plus déficitaire, est un témoignage accablant pour l'œuvre de nos lé-

Il faut un coup de barre... M. Chautemps semble bien décidé à le donner. Le pourra-t-il?

Et là, il semble bien que la tâ-che soit trop dure pour lui.

Et, pour respecter la loi de l'orientation politique générale, une liste circule déjà dans les couloirs de la Chambre... celle du prochain ministère. Ce «grand gouverne-ment» aurait l'étiquette des périodes de danger. Il serait d'union nationale et, selon certains augures, tous les partis sauf un en feraient partie: le parti communiste.

Mais ceci n'est encore qu'un bruit qu'il faut rapporter avec toutes sores de réserves. Attendons jeudi.

Le conseil de cabinet

PARIS, 8 (Havas). - Le communiqué suivant a été publié à l'issue du conseil de cabinet :

Le président du conseil a entretenu ses collègues de la création d'une caisse autonome de défense nationale et des prochaines opérations de crédit auxquelles cette caisse devra recourir.

L'heure est venue, au moment où la nouvelle institution va commences ses travaux, de lui apporter toutes les garanties qu'exige le succès de ses opérations et de prendre toutes les mesures indispensables pour assurer par le redressement financier la pleine efficacité de l'effort de-mandé à la nation.

M. Marchandeau, ministre des finances, a exposé alors que les dé-penses extraordinaires de l'armement, qui s'élevèrent à 3150 millions de francs pour les deux premiers mois de l'année, exigeront pour l'ensemble de l'exercice un effort total supérieur à quinze milliards. Il a précisé par ailleurs que la trésorerie devra supporter pour la défense civile d'autres charges également importantes. Devant l'effort à accomplir, il est apparu indispensable au ministère des finances de prendre d'énergiques mesures tant pour assurer le succès des opérations de crédit que pour en réduire progressivement le volume. Il a rappelé à cet égard qu'il a préparé récemment un important projet tendant à limiter les dépenses et à redresser les finances publiques. Il a repris ce projet qui lui semble plus que jamais indispensable pour maintenir et accroître la confiance profonde du pays, à qui l'on va demander le concours de son épargne et de son travail.

Le plan du ministre des finances a reçu l'approbation du conseil. M. Chautemps, président du conseil, a évoqué l'aspect politique du problème et a insisté sur la nécessité d'apporter au pays comme contre-partie essentielle de la confiance qui lui est demandée, la certitude que l'assai-nissement progressif des finances publiques sera méthodiquement et énergiquement poursuivi.

Le président du conseil a souligné le devoir du gouvernement de réclamer du parlement les moyens nécessaires à l'accomplissement de la lourde tâche qui lui incombe. Le conseil a décidé, à l'unanimité, qu'une déclaration sera apportée dans ce sens à la tribune des deux assemblées jeudi prochain. Celles-ci auront à prendre leurs responsa-

DEPUIS 1812....

PELIXIR ANTIGLAIREUX du Dr GUIL LIÉ est réputé par son action contre l'excès de bile asthme, rhumatisme et les états congestifs (foie, cœur, reins, vessie). Pharmacies: 3 fr. 50. Dépôt-Gros: Uhlmann-Eyraud, Genève

Le premier entretien des négociations anglo-italiennes s'est déroulé hier

ROME, 8. — Lord Perth, ambas-sadeur de Grande-Bretagne, a été reçu mardi à 18 heures par le comte Ciano, ministre des affaires étrangères. Cet entretien marque l'ouverture des conversations anglo-italiennes.

Cette première rencontre doit être considérée comme une prise de contact préliminaire. Aucun des problèmes qui devront être résolus n'a été abordé. Le comte Ciano et lord Perth ont simplement fixé la procédure qui sera suivie au cours des négociations. Celles-ci ne commenceront officiellement que jeudi, c'est-à-dire après le départ de Rome du colonel Beck.

La visite à Londres de M. von Ribbentrop n'est pas le point de départ de conversations immédiates

LONDRES, 9 (Havas). — On considère comme très improbable que la venue ce matin à Londres de M. von Ribbentrop soit le point de départ de négociations immédiates entre Londres et Berlin.

Huit trafiguants de stupéfiants arrêtés à Paris

Le réseau de leur activité s'étendait à l'Europe et à l'Amérique

PARIS, 9 (Havas). — La Sûreté nationale a arrêté huit trafiquants de stupéfiants dont l'activité s'éten-dait à l'Europe et à l'Amérique. Le principal trafiquant est un barman suédois, Karl-Axel Astrand, employé dans des établissements des Champs-Elysées et de Montparnasse. L'enquête de la sûreté, qui s'est poursuivie dans les milieux cosmopolites, mondains et demi-mondains, a about en outre à l'inculpation pour infraction aux lois sur les substances vénéneuses de 14 intoxiqués, tous clients d'Astrand.

La province du Chansi est entièrement conquise

PEKIN, 8 (Havas). — A la suite des opérations de ces derniers jours, l'armée japonaise a conquis entièreles parties montagneuses.

ment la province du Chansi. Cependant de nombreux irréguliers et des troupes communistes restent dispersés dans la province, surtout dans

NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

BOURSE	DE	NEUCE	IATEL
ACTIONS		7 mars	8 mars
Banque nation	ale	645.— d	645 d
Crédit suisse		690.— d	688.— d

Credit suisse	090.—	a 600.—	a
Crédit fonc. neuch	600	d 605	d
Soc. de banque suisse	636	d 638	d
La Neuchâteloise	455	452	d
Câb, électr Cortaillod	2920	d 2950	d
Ed. Dubied & Cie	440	d 440	6
Ciment Portland			
Tramways Neuch ord.	200	and the second second	
p priv.		400	
Imm. Sandoz-Travers .		o 175.—	
Salle des concerts		d 350	
Klaus	,-		
Etablis. Perrenoud			
Zénith S. A., ordin	96		
p privil	100		
	100.	u 100.	-
OBLIGATIONS			
Etat Neuch. 4 3/4 1928 .	103.—	d 103.25	d
Etat Neuch. 4 1/2 1930 .	106.50	d 106.75	
Etat Neuch 4 % 1931 .	103.25	103.50	
Etat Neuch. 4 % 1932 .	104.50	104.50	
Etat Neuch. 2 1/4 1932 .	96.75	96.75	
Etat Neuch. 4 % 1934	104.25		
Ville Neuch 3 1/4 1888	101.50		

ı	Etat Neuch. 4 3/4 1928 .	103.— d	103.25 d
ı	Etat Neuch. 4 1/2 1930 .	106.50 d	
	Etat Neuch 4 % 1931 .	103.25	103.50
	Etat Neuch. 4 % 1932 .	104.50	104.50
	Etat Neuch. 2 1/2 1932 .	96.75	96.75
		104.25 d	104.25 d
i	Ville Neuch 3 1/2 1888	101.50 d	101.50 a
	Ville Neuch. 4 1/4 1931		104.25 d
	Ville Neuch. 4 % 1931		104 d
	Ville Neuch. 8 3/4 1932		
	Ville Neuch. 3 1/2 1937		102 d
	Chde-Fds 4 % 1931		
	Locle 3 % % 1903		
1	Locle 4 % 1899		
	20010 1 70 1000		
ı	Locle 4 1/2 1930	-:-	-,
	Locle 4 1/4 1930 Saint-Blaise 4 1/4 1930 .		,
	Locle 4 1/4 1930	102.— d	,
	Saint-Blaise 4 1/2 1930 Crédit foncier N 5 % .	102.— d 107.— o	102.— d 107.— o
	Locle 4 1/4 1930 Saint-Blaise 4 1/4 1930 .	102.— d 107.— o	102.— d 107.— o
	Locle 4 1/4 1930 Saint-Blaise 4 1/4 1930 Crédit foncier N 5 % Tram. Neuch. 4 % 1903 J. Klaus 4 1/4 1931	102.— d 107.— o 101.— d	102.— d 107.— o —— 101 — d
	Locle 4 1/2 1930 Saint-Blaise 4 1/2 1930 Crédit fonder N 5 1/3 1 Tram. Neuch 4 1/3 1931 J. Klaus 4 1/3 1931 E. Perrenoud 4 1/3 1937	102.— d 107.— o —— 101.— d 100.50 d	102.— d 107.— o —— 101 — d 100.50 d
	Locle 4 1/4 1930 Saint-Blaise 4 1/4 1930 Crédit foncier N 5 % Tram. Neuch. 4 % 1903 J. Klaus 4 1/4 1931	102.— d 107.— o 101.— d 100.50 d 101.50 d	102.— d 107.— o —— 101 — d 100.50 d 101.50 d

Bourse (Cours de clôture)

			-,
BANQUES ET TRUSTS, 7	mars	8	mars
Banq. Commerciale Bale	502		501
Un de Banques Suisses	598		500
Société de Banque Suisse	640		638
Crédit Suisse	694	0	694
Banque Fédérale S.A	558	0	556
Banque pour entr. élect.	565		565
Crédit Foncier Suisse	290	0	289
Motor Columbus	286	_	285
Sté Suisse industr Elect.	503		503
Sté gén indust Elect	332	0	330
Sté Suisse-Amér d'El A.	5512		55
INDUSTRIE			
Aluminium Neuhausen	2760	0	2760
Bally S.A	1300		1320
Brown Boyert & Co S.A.	187		185
Usines de la Lonza	502	0	500
Nestlé	1198		1202

Sté gén indust Elect Sté Suisse-Amér d'El A.	332 o 551/2	330 55
INDUSTRIE	0072	00
Aluminium Neuhausen	2760 o	2760
Bally S.A	1300	1320 o
Brown Boveri & Co S.A.	187	185
Usines de la Lonza	502 o	500
Nestlé	1198	1202
Entreprises Sulzer	725	730 o
Sté Industrie chim Bâle		6245
Sté Ind Schappe Bâle		625
Chimiques Sandoz Bâle		8600 d
Sté Suisse Ciment Portl.		975 o
Ed Dubled & Co S A.	455 o	440
J. Perrenoud Co. Cernier	380 o	380 o
Klaus S.A., Locle		
Câbles Cortaillod	2920 d	2950 d
Câbleries Cossonay	1925 o	1925 o
ACTIONS ÉTRANGÈRES		
Hispano Americana Elec.	1138	1235
Italo-Argentina Electric.	174	173

26 ½ 113 851 Dutch ... Amér Europ Secur ord 221/ Cours des métaux à Londres (Clôture)

Allumettes Suédoises B Separator

	4	. 7
Cuivre compt	40.15	40.22
Etain compt	185.44	185.44
Plomb	$\cdot 15.28$	15.28
Zinc	13.91	14.09
Or	139.914	139.814
Argent	20.25	20.25

BOURSE DE GENÈVE

7 mars 8 mars

Les chiffres seuls indiquent les prix faits = prix moyen entre offre et demande d = demande o = offre

ACTIONS

Banque nation, suisse -.-

	Danque nation, subse		
ľ	Crédit suisse	692.—	692. —
	Soc. de banque suisse	640	640.—
	Générale élec. Genève		330.—
	Motor Columbus	282.—	283.—
	Amér. Eur. Sec. priv.	282.— 347.—	339 —
	Hispano Américan E.	244	246
	Italo-Argentine électr	175	176.50 m
	Royal Dutch	859.—	852.50
1	Industrie genev. gaz	345 m	
1	Gaz Marseille		
	Eaux lyonnaises capit	163.—	162.50
	Mines Bor, ordinaires		356.—
	Totis charbonnages .	180.—	177.—
1	Trifail	16.—	16.—
	Aramayo mines	31.60	31.50
	Nestlé		1201.—
	Caoutchouc S. fin		37.—
	Allumettes suéd. B	27.10	26.75
	OBLIGATIONS		
	4 1/4 % Fédéral 1927		
	4 1/4 % Fédéral 1927 3 % Rente suisse		100.60
	3 1/4 Chem de fer AK	101.—	100.60
	3 % Différé	103.75	
ļ	The rederal 1990	108.25	
	3 % Défense nationale	104.—	102.75 m
	Chem. Franco-Suisse	545	545
	3 % Jougne-Eclépens	— .—	
	3 ½ % Jura-Simplon		
	3 % Genève à lote	138.—	137.—
	4 % Genève 1899 3 % Fribourg 1903 4 % Argentine 1933		-
	3 % Fribourg 1903	-,-	516
	4 % Argentine 1933		
	1 % Lausanne		
1	5 % ville de Rio	85.50	86.—
	Danube Save	34.40	33.50
	5 % Ch Franc. 1934		
	7 % Chem fer Maroc	1232.50 m	
	5 % Paris-Orieans	940.—	940.— d
	6 % Argentine ced	=;=	=:=
-4	Crédit f. Egypte 1903		

Hispano bons 6 % ... 4 % Totis char, hong. Dollar seul en hausse à 4.31 1/4 (+ 1/8), Fr. fr. 13.86 (- 15 3/4 c.), liv. st. 21.60 (— 1 c.), Brux. 72.97 1/2 (— 10 c.), Amst. 240.90 (— 10 c.), Stockh. 111.25 (— 5 c.), Oslo 108.55 (2 ½ c.), Buenos-Ayres 112.25 (- 75 c.). Vingt-six actions en baisse, 14 en hausse, 10 sans changement. American 23 ¾ (+ 1 fr.), Ind. du gaz 350 (+ 8), Gaz de Naples 35 (+ 2), Sécheron 164 (+ 2), Nestlé 1202 (+ 7), Agricole suisse 151 (+ 1), Immob. genev. 335 (— 5).

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIEet vous vous lèverez le matin plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abaltu. Vous voyez tout en noir!

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessàire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toules Pharmacies. Frs 2.25.

Société anonyme fiduciaire suisse (Zurich, Bâle, Genève)

Nous recevons le rapport de cette so-ciété sur l'exercice 1937. Il fait état d'un chiffre d'honoraires de 2,553 millions, le plus élevé jusqu'à présent (2,256 en 1936). Le compte intérêts rapporta 70,932 fr. contre 52,738; d'autre part, les comptes salaires passèrent de 1,738 à 1,892 million te les fests généraux de 2,450 et les frais généraux et autres de 0,450 million à 0,589. Il en résulte un solde actif de 144,095 fr. contre 124,027. Il permet de maintenir la distribution de 10 % de dividende au capital versé de 0,75 million, de grossir les réserves, qui atteindront 645 mille francs.

Le rapport signale les nouvelles prescriptions du Code civil et s'exprime en-

tre autres comme suit : «L'innovation essentielle par rapport à l'ancien droit résulte dans l'obligation pour les organes de contrôle d'examiner la sincérité matérielle, et non plus seu-lement l'exactitude formelle, des bilans et à se prononcer avec ou sans réserves sur l'approbation ou le refus des bilans. et à prendre position sur les propositions de l'administration au sujet de la répar-tition des bénéfices. Les nouvelles règles sont certainement de nature à accroître

la tâche des sociétés fiduciaires. » Banque populaire suisse

La Banque populaire suisse a tenu samedi, à Berne, son assemblée ordinaire au cours de laquelle M. Haab, président du conseil d'administration, a présenté un rapport dont nous extrayons ce qui

Les expériences faites au cours de Les expériences faites au cours de l'exercice. écoulé permettent de constater aujourd'hui avec satisfaction que l'assainissement du bilan, décidé l'an dernier, a entièrement atteint son but. Grâce à l'élimination de crédits étrangers disproportionnés, la Banque populaire suisse a été replacée sur un terrain solide. La detade la FAG. Société anonyme financière ete replacee sur un terrain solide. La dette de la FAG, Société anonyme financière
à Glaris, issue de la reprise des investissements étrangers de la Banque et qui
s'élevait le 31 décembre 1936, à 45 millions de francs, a déjà été réduite jusqu'à fin 1937 de 27.5 millions en chiffre
rond. A vue humaine, la rentrée du solde
de 17,5 millions ne fait pas de doute.
L'impulsion donnée à l'économie nationale par la dévaluation du franc a eu
d'heureuses conséquences, en particulier d'heureuses conséquences, en particulier sur les crédits consentis à l'hôtellerie et à l'horlogerie. Malheureusement, cette amélioration s'est bien raientie au cours du deuxième semestre 1937, notamment dans les industries travaillant pour le marché indigène.

Les capitaux sans emploi représentent chez la Banque populaire suisse la moi-tié du capital social. La baisse des taux d'intérêts imposée par ces circonstances entraîna nécessairement un rétrêcissement de la marge entre les intérêts actifs et passifs et, partant, un manque à gagner sensible

Dans son rapport, M. A. Hirs, directeur général, relève que le solde actif du compte de profits et pertes se monte, y compris le solde reporté de l'exercice précédent, à 5,002,757 fr. 87. Ce résultat est meilleur que celui de 1936, en ce sens cui le partire profits propris profits prof meilleur que celui de 1936, en ce sens que les amortissements nécessaires d'un montant de 1.7 million avaient dû être opérés en 1936, à l'exception de 200.000 francs au moyen de sommes récupérées, tandis que, pour 1937, les amortissements et réserves de 885.000 fr. ont pu être en-tièrement passées par le compte de ren-dement.

dement.

Le conseil d'administration propose d'utiliser comme suit le bénéfice net de 5 millions de francs; allocation au fonds de réserve 500.000 fr.; répartition d'un dividende de 4.2 %, soit 10 fr. net par part sociale, 4.045 millions de francs; report à compte auguseuf 457.000 fr. port à compte nouveau 457,000 fr.

Société d'exploitation des câbles de Cortaillod

La société distribue un dividende de 130 fr. net (contre 125) aux 5000 actions de jouissance sans valeur nominale, sur un solde actif de 891,514 fr. (856,829). Tantièmes 122,028 fr. (117,334); report à nouveau 77,997 (74,600).

Le rapport marque la déception causée par la dévaluation suisse : les ventes ac-crues que la société fit se révélèrent de crues que la société fit se révélèrent de simples provisions effectuées par la clien-tèle avant l'élévation des prix : elles du-rent être faites aux bas prix fixés par l'Office fédéral. D'ailleurs le mouvement des prix du cuivre et autres métaux fut très agité pendant 1937. Au point de vue fechnique la société se livra des esseis technique, la société se livra à des essais très intéressants : un câble fut produit ayant une tension extraordinaire de 800

A l'actif du bilan, le compte Usines, nachines (assurées pour 5,13 millions) est porté pour 5 fr.; les titres divers sont estimés 2,97 millions (3,1); les comptes débiteurs passent de 416 à 617 mille francs et les moyens liquides de 1,16 à 0,84 million. Au passif, sont passées pour mémoire les 5000 «actions de jouissan-ce»; les réserves diverses passent de 2,485 à 2,259 millions et les comptes créanclers (et avances des clients) de 0,896 à 1,12 million.

Régression des stocks d'or aux Etats-Unis

Le fonds-or inactif du Trésor s'élevait, au 1er mars, à 1,190,585,498 dollars, en diminution de 9,975,000 dollars par rap-port aux statistiques précédentes. Les stocks d'or monétaire ont baissé de la même somme.

même somme.

Les dirigeants du Trésor expliquent ce déclin par des engagements de métal pour compte étranger, sans toutefois spécifier pour quels pays. Pour la semaine, la réduction globale des stocks d'or s'établit à 23 millions de dollars.

Les Allemands ne doutent de rien

M. Funk, le successeur de M. Schacht, a prononcé à Leipzig un discours surprenant. Il n'y va pas par quatre chemins: le problème des transferts sera facilité par le retour à l'Allemagne de ses anciennes colonies: le Reich pourra économiser 200 millions de marks par an tout de suite et 500 plus tard. La situation de l'Allemagne dans le monde et son prestige exigent un règlement «équitable» des actuels emprunts allemands à l'étranger...» On croit rêver. ger... » On croit rêver.

COURS DES CHANGES

du 8 mars 1938, à 17 h.

	,	
	Demande	Offre
Paris	13.80	13.95
Londres	21.59	21.61
New-York	4.305	4.325
Bruxelles	72.90	73.10
Milan	22.55	22.85
> lires tour		20.40
Berlin	173.90	174.40
 Registermk 		106.—
Madrid		
Amsterdam	240.80	241.05
Vienne	81.10	81.70
Prague	15.05	15.20
Stockholm	111.15	111.45
Buenos-Ayres p		116.—
Montréal	4.305	4.325

Communiqué à titre indicatif par la Banque cantonale neuchâteloise

auraient provoqué la mort de Gorki et celle de son fils

séance de mardi du procès des trotzkistes, l'accusé Lévine a déclaré qu'en 1934, Jagoda lui a donné un troisième ordre d'assassinat, concer-nant cette fois l'écrivain Maxime Gorki et M. Kuibychev, membre du politbureau.

Comment les médecins

«Le plus grand mécontentement règne dans le parti bolchéviste con-tre la direction du mouvement, lui déclara Jagoda à cette époque. Des groupes d'opposition importants se sont déjà constitués en province, ajoutait-il, et pour soutenir ce mouvement il faut supprimer diverses personnalités; pour éviter d'attirer par trop l'attention, il faut commencer d'atteindre des gens qui souffrent de maladies notoires, comme Gorki, qui est tuberculeux, et Kuibychev, qui est cardiaque.

» En ce qui concerne Gorki, avait encore dit Jagoda, on doit l'écarter, car il est tout dévoué à Staline et jouit d'une grande considération, tant en Russie qu'à l'étranger. »

Comme complices, Jagoda avait indiqué à Lévine les médecins Pletnjov et Vinogradov (ce dernier décédé en cours d'enquête), ainsi que Kasakov, secrétaire de Gorki, et Maximov, secrétaire particulier de Kuibychev. Jagoda, questionné à nouveau par le procureur général, confirma les dires de Lévine, qui donna encore des détails sur la manière dont les médecins cités devaient provoquer le décès des personnages visés. On fit en sorte que Peschkov, fils

de Gorki, fût atteint de pneumonie. De faux remèdes lui furent ingurgités en abondance, remèdes qui, provoquant un excès d'activité du cœur, déterminèrent la mort. Quant à Gorki, on l'engagea à mener une vie agitée en dépit de sa maladie de poumons. Au cours d'une attaque de grippe, les prévenus ne lui auraient pas fait moins de 40 pigûres. Gorki serait mort des suites de ce traite-

« Jagoda me menacait, a conclu Lévine. Je dus obéir. Je suis médecin et ne comprends rien à la politique. Pour moi, Jagoda était un homme tout puissant. Il menaçait de m'anéantir avec ma famille. C'est pour cela que j'obéis à ses injonctions. »

L'aveu de Jagoda

MOSCOU, 8 (Havas). — Jagoda a avoué qu'il avait organisé l'assas-sinat de Menjinski et du fils de Maxime Gorki, mais il a demandé que ses deux crimes soient évoqués en séance secrète. Le procureur Vychinski n'a pas soulevé d'objec-tion à cette demande. C'est à la suite de la déposition de son secré-taire, Boulanov, que Jagoda avoua.

EN AUTRICHE

L'ancienne association de Starhemberg réclame également des droits

LINZ, 8. - L'association de l'ancienne « Heimatschutz », dirigée par Starhemberg, vient de publier un appel déclarant qu'elle revendique des droits d'entière égalité avec les autres mouvements au point de vue politique et dans le cadre des lois en vigueur.

Nouvelles de partout

EN SUISSE

* Le Conseil fédéral a approuvé dans sa séance de mardi l'accord concernant le règlement des paiements relatifs aux échanges commerciaux entre la Suisse et la Turquie, qui avait été paraphé à An-kara, le 19 février 1938, par des délé-gations suisse et turque.

* L'assassin Dubois qui avait tué autrefois un agent de la Banque canto-nale à Monthey, s'est évadé la nuit der-nière du pénitencier de Sion. Une femme Favre, détenue également, est parvenue à dévisser la serrure de la cellule de Dubois et à s'enfuir avec lui. Toutes les polices sont alertées pour rechercher les fugitifs.

* Un grave incendie a éclaté lundi sur le mont Sighignola, près d'Arogno (Tessin). Le feu, combattu énergique-ment par les pompiers et les volontal-res, a détruit une vaste étendue de forêt. Les dégâts sont importants.

A L'ÉTRANGER

★ L'université d'Oxford a conféré au professeur Karl Barth, de l'université de Bâle, les insignes de docteur « honoris

* M. Federzoni, nommé président de l'Académie d'Italie, en remplacement de Gabriele d'Annunzio, gardera la prési-dence du Sénat qu'il occupait, jusqu'à la

fin de la session de mai.

* A Berlin, M. Kurt Wannow, qui frustra Karl von Ossietzky de la plus grande partie du prix Nobel de la paix, a été condamné pour détournements à deux ans de réclusion, trois ans de privation de ses droits civiques et à une vation de ses droits civiques et à une amende de 8000 marks.

* M. Henri de Kérillis annonce dans «L'Epoque» que «L'Echo de Paris» a été mis en liquidation et que la direc-tion de son journal a décidé de faire of-fre d'achat le jour de l'adjudication. Et il conclut: «Ainsi, la fusion de «L'Epo-que» et de «L'Echo de Paris» réalise-rait cette réconciliation tant souhaitée de deux grands organes nationaux sous les plis d'un seul et même drapeau.»

AVIS TARDIFS

Au Restaurant du Concert

PETOUILLE Dès ce jour, changement de programme. Création 1938

Ce soir, à 20 h. 15 AULA DE L'UNIVERSITÉ

Conférence de M. le prof. Laufenburg Epargne et pouvoir d'achat

Les expériences récentes en France

Pompes tunèbres Central Deuil

LA NAVIGATION

Une décision bien consolante

«Le Conseil général demande au Conseil communal de poursuivre énergiquement ses efforts DANS LE CADRE DE LA SOCIETE ACTUELLE (1), en vue de maintenir, développer et améliorer la navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat.» Motion Edmond Bourquin votée par le Conseil général contre la motion Louis

A l'issue du débat de lundi soir, M. Besson a déclaré qu'une nouvelle campagne de presse serait menée au sujet de la réorganisation de la navigation. Nous comprenons sans peine que ce mot ait échappé à M. Besson, dans l'amertume qu'à dû lui causer la défection de la plupart des conseillers de son propre parti. Néanmoins, nous devons dire que la «Feuille d'avis de Neuchâtel» n'est au service de personne, pas plus du comité de réorganisation que de qui que ce soit et qu'elle n'a d'autre ambition que de défendre l'intérêt gé-

Dans le cas particulier, nous n'engagerons pas de campagne contre la société de navigation et ses dirigeants. Nous ne dirons rien de la façon dont l'entreprise a été gérée ni de tout ce qu'elle a perdu de ce chef, rien non plus des conditions d'existence du personnel ni de l'esprit qui y règne par suite de l'absence de direction. Nous rentrons notre dossier et ces messieurs pourront dormir sur leurs deux oreilles.

La situation est d'une lumineuse simplicité. Le comité de réorganisation, ému par le triste sort de la navigation, s'est offert bénévolement pour étudier le problème et le soussigné a exposé ici le résultat de ses travaux. Le comité avait obtenu des résultats inespérés auprès de la majorité des communes et n'était pas loin de toucher au but (2) quand il recut l'ordre d'interrompre foutes ses démarches (octobre 1937). Ça lui apprendra, à ce comité, à se mêler de ce qui ne le regarde pas, et particulièrement de la société de navigation qui est et demeure la chasse gardée d'hommes politiques!

Docile à la voix de M. Edmond Bourquin qui a tendu au Conseil communal une perche opportune, le Conseil général charge l'exécutif de poursuivre la réorganisation dans le cadre de la société actuelle. Cette décision nous cause une pleine et entière satisfaction. Le «cadre de la société », c'est pour la ville, M. Charles Perrin, vice-président du conseil de direction de la société. Laissons donc faire M. Charles Perrin; c'est un homme qui a fait ses preuves et tout le monde sait l'activité qu'il déploie à la tête de la ville de Neuchâtel.

La décision prise lundi soir au Conseil général ne fait en somme que confirmer celle du conseil d'administration d'octobre 1937. A ce moment déjà, on nous avait promis que tout serait achevé à la fin de l'année ou en janvier 1938 au plus tard. Neu-châtelois, mes concitoyens, armezvous de patience : les nouveaux bateaux ne sont pas pour demain. Certes, on ne peut pas tout avoir. Nous disposons d'une distraction de choix: le jeu des combinaisons électorales. Cela doit bien nous permettre de nous passer de navigation et de quelques autres choses.

P. S. - On se souvient peut-être d'une enquête que nous avons menée en décembre dernier au sujet du développement du tourisme à Neuchâtel. Cette enquête appelait des conclusions que nous n'avons pas eu le loisir de rédiger. La décision de lundi soir nous en dispense. Le Conseil général et le Conseil communal sont satisfaits de la société de navigation. Et de même, tout va très bien dans les routes, les chemins de fer, les tramways, l'hôtellerie et l'organisation touristique. Qui donc aurait l'esprit assez mal fait pour suggérer quelque changement et toucher à ce qui est parfait?

1 C'est nous qui soulignons.

2 On ne peut à ce sujet que protester contre les affirmations pour le moins audacieuses que contient la réponse donnée lundi soir par le Conseil communal. Le prestige de l'autorité ne suffit pas toujours à violenter les faits.



TENNIS

Le champion von Cramm est arrêté à Berlin

Le champion de tennis von Cramm, soupçonné de délit contre les mœurs, a été arrêté par la police criminelle,

Von Cramm était rentré vendredi dernier de son voyage aux Etats-Unis, au Japon et en Australie et s'était immédiatement rendu dans sa propriété familiale, près de Hanovre.

Jusqu'à aujourd'hui, la grande association de tennis «Rouge Blanc» dont von Cramm fait partie, se bornait à déclarer que le champion souffrait d'une affection cardiaque r gu'il était à l'hôpital.

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

LOTERIES

Lausanne, le 8 mars 1938.

Monsieur le rédacteur. L'administration de la Loterie de la Suisse romande a pris connaissance de la lettre publiée dans vos colonnes le 4 mars courant, par M. F. L. Veuve.

courant, par M. F. L. Veuve.

C'est très volontiers que nous fournirons à M. Veuve les précisions les plus
complètes et les plus rassurantes.

Le lot de 100,000 fr. de la Loterie fribourgeoise n'a pas été « oublié ». Il en
a été tenu compte, avec d'autres d'ailleurs, avant le bouclement des comptes
de la première tranche de la Loterie de
la Suisse romande. La constatation en
a été faite, aussi blen par l'expert fidua été faite, aussi bien par l'expert fidu-ciaire chargé du contrôle de la comptabilité que par la commission de vérifi-cation, et par l'assemblée générale des cation, et par l'assemblée générale des sociétaires. M. F. L. Veuve n'imagine certes pas

M. F. L. Veuve n'imagine certes pas que l'expert fiduciaire, la commission de contrôle et l'assemblée générale qui votèrent à l'unanimité l'approbation des comptes, aient pu procéder à leurs diverses opérations sans que les comptes découlant de l'entente intervenue entre les gouvernements cantonaux à propos de la Loterie fribourgeoise fussent vérifiés et reconquis avants et reconnus exacts

et reconnus exacts.

L'administration de la Loterie de la Suisse romande ne désire pas, cependant, en rester à de simples affirmations, même justifiées par les faits, et qui ne donneralent sans doute pas satisfaction à M. Veuve. C'est pourquoi elle a décidé de lui accorder, et à tous ceux que le même souci pourrait tourmenter, les justifications comptables et autres satisfactions jugées nécessaires à propos du lot de 100,000 fr. de la Loterie fribourgeoise. Toutefols, comme il ne saurait être ques-100,000 fr. de la Loterie fribourgeoise. Toutefois, comme il ne saurait être question d'abuser de la large hospitalité de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» en lui demandant de publier toute décharge, comptes détaillés, rapport fiduclaire, procès verbaux, constats de notaire, faisant foi de la régularité rigoureuse des opérations, nous avons décidé de tenir à disposition, pour un soir, à Neuchâtel, la documentation qui fournira tous apaisements aux personnes du naturel le plus ments aux personnes du naturel le plus

ments aux personnes du naturel le plus soupconneux.

Nous convoquerons donc, à l'occasion d'une séance de la délégation neuchâteloise, les personnes qui s'inscriront jusqu'au 15 mars prochain au Secrétariat cantonal de la Loterie de la Suisse romande, à Neuchâtel. Elles seront avisées en temps utile du jour et du lieu de la

De la sorte, toute omission - si vé-De la sorte, toute omission — si veritablement il en exista jamais — et tout malentendu qu'on pourrait avoir intérêt à cultiver par des suspicions gratuites seront pleinement et définitivement liqui-

Le secrétaire général.

Le triste sort des voyageurs de commerce à la commission

Monsieur le rédacteur, Certaines maisons de commerce, pour recruter des voyageurs, font paraître dans les journaux des annonces ainsi conçues: « voyageurs demandés, fixe, frais, commissions, etc. » Les jeunes gens une fois engagés sont naturellement uniquement à a « commission ». car les promesses ne la «commission», car les promesses ne sont pas tenues. Après que le jeune hom-me a travaillé une ou deux semaines, il me a travaille une ou deux semaines, il s'aperçoit que vraiment il ne peut gagner sa vie, malgré l'effort fourni; il laisse tomber cette affaire. En attendant, la maison pour laquelle il a travaillé ne lui a rien payé, il a fait de la réclame pour celle-ci à ses frais, elle a abusé de son temps, le jeune homme a usé ses souliers, et il n'en a rien de plus elors que la et il n'en a rien de plus, alors que la même firme a du personnel de bureau qui, lui, reçoit un traitement fixe. Il faut une fois pour toutes mettre fin aux abus exagérés de certaines firmes et demander une loi qui oblige toutes maisons de com-merce ayant besoin de voyageurs de leur payer un petit fixe, afin que celui-ci puisse aussi vivre; c'est du reste tout à leur avantage.

LA VILLE

Les arbres de Neuchâtel

On a pu lire qu'une motion avait été développée, lundi soir, par un conseiller général de Neuchâtel, ami des arbres, et qui demande que soit créée une commission de spécialistes chargée de s'occuper d'améliorer nos promenades.

On ne saurait assez applaudir à ce projet. Devant les efforts que font les groupements chargés des intérêts touristiques de Neuchâtel, on conviendra que l'on pourrait ti-rer un meilleur parti de nos promenades et de nos quais.

Au Théâtre

Un récital Clotilde et Alexandre Sakharoff

Il y a, dans la vie de tout artiste, un moment pathétique: celui où, ayant accompli son destin, il se sent animé d'une ardeur soudaine et inconnue — une ardeur désespérée — qui le hausse au-dessus de lui-même, et le fait se sur-

Peut-être faut-il nous hâter d'admirer les Sakharoff car nous ne les retrouve-rons jamais comme ils furent hier. Si mais ils n'avaient donné cette impression profonde et douce, — bouleversante. Jamais non plus, peut-être, ils n'ont obtenu un tel et si complet triomphe. On éprouve quelque gêne à employer ici des mots qui furent souvent galvaudés. Mais seuls ceux qui étaient au théâtre hier soir pourront comprendre quelle gratitude nous anime.

L'art des Sakharoff s'est dépouillé. Ces danses que nous croylons connaître et

danses que nous croyions connaître et que l'on allait revoir comme on se rend due fon analt revoir comme on se fend devant nos yeux comme sur un plan nouveau. Un costume a été changé, là, une attitude s'est modifiée, ici. Miracle d'une recherche passionnée et qui fait qu'on estime ces deux artistes autant qu'on les admire, un climat nouveau se qu'on les admire, un climat nouveau se crée dès qu'ils apparaissent. Tout nous est familier, depuis cette « Habanera » de Chabrier, au goût sensuel et funèbre qui fait lever sous les pas d'Alexandre Sakharoff une Espagne passionnée, jusqu'à ce poème printanier, ironique et tendre, que Clotilde Sakharoff pare d'une grâce si parfaite...; jusqu'à ces costumes d'un goût sûr et hardi, tout nous est familier et pourfant les impressions dont familier et pourtant les impressions dont nous gardions le souvenir s'enrichissent et s'amplifient.

Une salle comble, exigeante jusqu'à la cruauté et enthousiasmée comme on l'est rarement à Neuchâtel, a multiplié ses ovations aux deux prestigieux artistes et à la charmante et talentueuse pianiste, Mile de Valmalète, qui les accompagnait.

CORRESPONDANCES | Tribunal de police de Neuchâtel

Présidence: M. G. Béguin

Toujours l'alcool

Parmi toutes les confessions qui furent faites par des ivrognes et dont les archives judiciaires gardent le triste secret, j'en sais peu d'aussi suggestives que celle prononcée hier par le singulier prévenu qui com-paraissait devant le tribunal de police:

« ... Que voulez-vous, dit-il, j'étais ivre, et quand j'ai bu, je suis assez méchant. Il est bien possible que j'aie fait tout ce que l'on me reproche. En tout cas, je m'en ex-

Or, ce qu'on lui reproche, précisément, est grave. Etant pris de vin, il provoqua, certain soir, dans un café de la ville, un véritable scan-dale. Giflant la sommelière qui le servait, proférant des mots ordu-riers, il fit un tel tapage qu'il fallut appeler la police. L'arrivée de cel-le-ci eut le don d'exaspérer l'éner-gumène qui eut pour les brayes agents des mots fort peu choisis.

Aujourd'hui, il a oublié tout ce-la: « C'est bien possible », dit-il, avec la gêne que peut éprouver un homme qui apprend soudain être l'auteur de choses dont il ne se

croyait pas capable. Les regrets sincères dont il fait preuve ont incité le tribunal à l'indulgence. Le consommateur turbulent a été condamné à 15 jours de prison civile avec sursis, six mois d'interdiction de fréquenter les auberges et aux frais.

Un délit peu commun

L'obligation de gagner sa vie vous conduit, parfois, à faire des cho-ses singulières. Singulières et dangereuses. Tel est le cas d'une dame de notre ville qui, ayant ouvert une pension, y débitait des boissons et y tolérait des jeux, chose fort grave dans un pays comme le nôtre où tout est régi par des lois. En l'oc-currence, pareille légèreté s'appelle « contravention à la loi sur les auberges » et peut avoir des conséquences fort graves. La dame en question voulait avantager ses clients. Soit! Mais il fallait qu'elle demande au Conseil d'Etat l'autorisation de faire ce qui n'est permis qu'aux cafetiers et restaurateurs payant patente.

Cette curieuse affaire s'est terminée par une amende de 150 fr., avec sursis, et une note de frais, ma foi, fort copieuse.

Du droit de critiquer

«...De la mesure en toute chose! » Le conseil est vieux comme le monde. Et c'est pour avoir omis de l'observer qu'un ancien habitant de notre ville, ayant émigré sous d'autres cieux, était appelé à com-paraître hier devant la justice neuchâteloise pour y répondre d'un délit grave.

Aigri par des affaires malheureuses, notre homme reçut un jour un commandement de payer pour des impôts qu'il restait devoir depuis longtemps. Un autre, plus sage — ou peut-être plus prudent — n'eût accusé que sa seule malchance et fût résigné. Mais celui-ci se rebiffa et écrivit, au bureau des recettes, une lettre dans laquelle il vidait son cœur de toute l'amer-tume qui s'y était amassée. Nos institutions y étaient critiquées avec verdeur et nos fonctionnaires et nos magistrats y faisaient l'objet de

commentaires fort grossiers.
Si indulgent qu'on puisse être aux révoltes d'un homme ulcéré, on conviendra que l'injure n'a jamais arrangé les choses. Si nous avons tous le droit de critiquer — comme l'affirmait avec humour l'avocat du prévenu — cette critique doit ce-pendant s'entourer d'un minimum de décence. « De la mesure en toute chose », il faut le répéter.

Aussi, ne peut-on s'étonner que le bureau des recettes ait déposé plainte contre le trop bouillant débiteur. Mais, la loi permet, à qui sait l'interpréter, de tourner certai-nes difficultés.

Après une très habile plaidoirie de l'avocat du prévenu, le tribunal considérant qu'un propos consti-tuant en lui-même une injure n'a le caractère d'une insulte que s'il est proféré en présence même de la personne à qui s'applique l'injure, a libéré l'accusé: « Attendu. dit le jugement, que la lettre en question a été adressée à un bureau, et non pas à telle ou telle personne déter-

Toutefois, les frais ont été mis

la charge de l'accusé.
On prête au procureur général l'intention de recourir contre cette décision.

Tribunal correctionnel

Une brève audience de tribunal correctionnel a suivi, au cours de laquelle le nommé P. M. eut à répondre de nombreux cambriolages commis dans les chalets de la Tène et dont les journaux ont longuement parlé.

On ne compte pas moins de seize plaintes contre P. M., qui a été con-damné à 45 jours d'emprisonne-ment, dont à déduire 43 jours de préventive subie, à cinq ans de privation de ses droits civiques et aux

VIGNOBLE

CORCELLES

Musique de chambre (c) Nous devons à l'initiative de Mile Eli-sabeth Droz, professeur de piano à Cor-mondrèche, d'avoir assisté dimanche soir à une réédition du concert de musique de chambre qui eut déjà tant de succès il y a juste une année. C'est avec un vif plaisir que nous entendimes jouer en trio, Miles Droz au piano, Charlotte George au violoncelle et Hilda Lauterburg violoniste, ces deux dernières artistes appartenant aux meilleurs milieux musicaux de Berne.

CRESSIER

Deux nominations

Dans sa séance du 8 mars, le Conseil d'Etat a nommé M. Marc Ruedin, inspecteur-suppléant du bétail, à Cressier, aux fonctions d'inspecteur du bétail du cercle de Cressier (No 5), en remplacement de M. Charles Ruedin-Vuillemin, décédé. Il a nommé d'autre part M. Roger

Persoz, agriculteur, à Cressier, aux fonctions d'inspecteur-suppléant du bétail du même cercle.

CORCELLES -CORMONDRECHE

Dans nos écoles

(c) Dans sa dernière séance, la commission scolaire a retenu la date imposée pour les examens écrits, soit le 29 mars, et a fixé les «oraux» au 6 avril. Quant aux vacances de elles commenceront Pâques, 9 avril. La commissamedi sion a enregistré avec gratitude l'initiative prise par la société d'utilité publique «Les amis de Corcelles-Cormondrèche », de faire bénéficier tous les écoliers d'une séance spéciale d'un artiste souffleur de verre qui vint donner une conférence-démonstration dans notre grande salle.

VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON Commission scolaire

sion scolaire a pris les dispositions suivantes concernant la fin de l'année scolaire.

Les examens oraux auront lieu une se maine après les épreuves écrites, fixées par le département au mardi 29 mars, soit donc mardi 5 avril. La cérémonie des promotions, à la Halle, se déroulers ven-dredi 8 avril à 19 heures. L'exposition des travaux scolaires sera visible au col-lège les samedi 9 et dimanche 10 avril

dès 13 heures.

Enfin les vacances débuteront lundi 11 avril pour une quinzaine, la rentrée des classes ayant lieu lundi 25 avril; inscription des nouveaux élèves, ce matin-là, à

7 h. 30. La commission a ensuite abordé la discussion de la question soumise aux auto-rités scolaires et communales, savoir la prolongation de la scolarité primaire. Après un intéressant échange de vues, la commission se déclare, en principe, favorable à cette prolongation; elle souhaite que des propositions plus précises puis-sent être présentées dans le sens d'une neuvième année à orientation profession-nelle, réalisable grâce à une organisation

GENEVEYS-SUR-COFFRANE Conseil général

(c) Notre Conseil général s'est réuni lundi sous la présidence de M. Georges Perre-gaux, président. Le principal objet à l'or-dre du jour était la discussion d'une convention à passer avec la Banque canto nale neuchâteloise, qui prendrait ferme un emprunt à 3 ½ % de 100,000 fr. ca-pital nominal destiné à la consolidation de notre dette flottante estimée à 88,000 francs environ. Le solde est destiné à donner plus de liquidité à la caisse et une plus grande liberté de mouvement au Conseil communal. Etant donné que cette consolidation abaissera le taux d'in-térêt de notre dette flottante, l'opération est décidée, munie de la clause d'urgence

La décision provisoire d'éteindre la lu-mière dès minuit permettant de réaliser une économie annuelle de 400 fr. à peu près est rendue définitive.

VALANGIN Soirée en faveur du Foyer

(c) La section de la Croix-bleue de Valangin-Boudevilliers avait convié la population de nos villages dimanche soir au collège de Valangin pour assister à une représentation offerte par le Chœur mixt de la Croix-bleue de Corcelles-Cormondrè-che et Peseux en faveur du foyer de Va-langin. Ce geste d'entr'aide a été vive-ment apprécié par les auditeurs et les spectateurs qu'on aurait voulu plus nom-

breux. Le Chœur mixte de la Croix-bleue de la Côte est une importante phalange de chanteurs et de musiciens qui ont exécuté avec talent un programme copieux et té avec talent un programme copieux et varié de quinze numéros. Relevons parmi d'autres productions bienvenues une plèce dramatique en deux actes intitulée: « Père, reviens!» et les beaux morceaux de violoncelle joués par Mile Perret, avec un très réel talent.

Une modeste réception dans les locaux du foyer fit suite à la soirée du collège et montra aux membres du Chœur mixte de la Croix-bleue de Corcelles-Cormondrèche-Pesseux la reconnaissance de leurs

che-Peseux la reconnaissance de leurs amis de Valangin.

CHÉZARD - SAINT - MARTIN L'état du chômage à fin février

(c) Le nombre de nos chômeurs s'établit comme suit : Chômeurs complets: Industrie horlogère 29, industrie du bois 8, industrie du bâtiment — Chômeurs partiels : Industrie horlogère 10.

Concert du Chœur mixte national

(c) Samedi et dimanche soirs, le Chœur mixte national a donné un fort beau concert devant de nombreux auditeurs Les chants exécutés sous la direction de Mme Frey furent très plaisants et de

bon goût.

Nous avons assisté ensuite, sous le titre « Une matinée à Saint-Martin » à une désopliante revue qui dérida les lus moroses. Enfin, une comédie, «La dame blan-

che », de Gaspard Freuler, fut jouée par quelques acteurs amateurs qui surent en faire ressortir les passages amusants.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Après l'accident mortel de vendredi

(c) Le parquet communique que les responsabilités sont définitivement établies au sujet de l'accident de M. Grosjean.

M. G. Perrenoud roulait à une allure exagérée et n'a pas adapté son véhicule aux conditions de la route. D'autre part, M. Grosjean a commis une grosse imprudence. On ne s'explique pas comment la victime n'a pas aperçu la voiture de M. G. P. alors qu'il débouchait de la gare dans la rue Léopold-Robert.

Chronique de la Chaux-de-Fonds

De notre correspondant particu-

Les électeurs de la Chaux-de-Fonds devront élire cinq conseillers généraux en remplacement des communistes interdits. Il est possible d'ailleurs que les partis poli-tiques se contentent d'élections ta-cites. Toutefois, trois sièges iraient aux partis bourgeois et deux aux

- Le chômage a légèrement augmenté ce mois, phénomène attribué surtout à la fermeture des marchés chinois et japonais pour l'horloge-

- L'allocation d'hiver - secours spécial pour la mauvaise saison — a été payée jeudi dernier. Légère reprise des affaires chez les com-

Les soirées de sociétés se suivent à un rythme accéléré, mais normal pour la saison. A signaler l'amélioration très sensible du répertoire. Des amateurs ont interprété avec grand succès «Bichon», de Jean de Letraz, et «La Mascotte», l'opérette si connue. Avouez que les difficultés n'étaient pas minces. Le succès a d'ailleurs récompensé les organisateurs.

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni lundi 7 mars, sous la présidence de M. H.-U. Lambelet.

Assurance-retraite des employés communaux. — Dans sa séance du 29 dé-cembre 1937, le Consell général avait admis en principe la création d'une caisse de retraite pour les employés commu-naux et toute la question avait été rennaux et toute la question avait été renvoyée à une commission de trois membres. Celle-ci, par le rapport qu'elle présente au Conseil général, l'engage à accepter définitivement le projet d'assurance-retraite élaboré par le Conseil communal. D'après ce projet, les assurés payeront les 5/13mes de la prime exigée et 8/13mes seront à la charge de la commune. La retraite sera acquise à l'âge de 65 ans. La dépense totale de la comde 65 ans. La dépense totale de la com-mune s'élèvera à 1400 fr. par an, lors-que tous les employés pourront être as-

Le Conseil général accepte le projet sans discussion et à l'unanimité. Création d'un fonds d'épargne mixte en faveur des vieux employés. — En rai-son de leur âge, trois employés de la commune ne pourront pas faire partie du fonds de retraite. Il sera créé pour eux un fonds d'épargne alimenté par des cotisations égales de chacune des par-ties, employés et commune. Le capital maximum prévu est de 7000 fr. pour chacun des deux fonctionnaires. Il sera constitué en sept ans. Pour le garde-police, le capital maximum atteindra police, le capital maximum atteindra 5000 fr. et pourra être touché par le bé-néficiaire dans neuf ans. La dépense annuelle qui sera, de ce

fait, à la charge de la commune, sera au total de 1250 fr. Le Conseil général accepte la proposition du Conseil communal appuyée par la commission. nai appuyee par la commission.

Commission scolaire. — M. Charles
Lœw ayant refusé la nomination dont il
avait été l'objet lors de la dernière séance
du Conseil général, M. Robert Schupbach
est élu membre de la commission scolaire.

du Conseil général, M. Robert Schupbach est élu membre de la commission scolaire. Règlement de discipline scolaire. — Il est donné lecture du nouveau règlement de discipline élaboré par la commission scolaire. Après une brève discussion, le Conseil général approuve ce règlement, qui entrera en vigueur dès qu'il aura été sanctionné par le Conseil d'Etat.

Divers. — M. Louis Fauguel demande au Conseil communal de faire des démarches pour que les travaux de réparations des bâtiments puissent être mis au bénéfice des subventions votées par les autorités fédérale et cantonale.

Le Conseil communal répond qu'il est adversaire des subventions et que, pour obtenir quoi que ce soit pour 1938, il aurait fallu s'inscrire au mois de décembre écoulé.

bre écoulé. M. Louis Jornod demande à nouveau la pose d'un hydrant près de sa scierie ; l'absence d'un hydrant dans le voisinage

immédiat rend difficile et très onéreuse l'assurance des installations. De plus, en cas de sinistre, les secours sont grandement compromis. Le conseil rapportera dens lung prochement compromes. dans une prochaine séance.

RÉGION DES LACS

ESTAVAYER Une retraite

(c) M. Paul Dessibourg, directeur des écoles, n'a pas voulu accepter une candidature pour la période qui va commencer. Il se retire de la vie politique après avoir fait durant quatorze ans partie du Conseil communal et occupé le poste de directeur des écoles.

Un enfant qui l'échappe belle (c) Lundi après-midi, un jeune garçon, âgé de six ans, jouant dans la rue devant l'hôtel de la «Fleur de Lis», à Estavayer, a été atteint par l'avant d'une voiture. Relevée par des témoins de l'accident, la jeune victime recut les soins d'un médecin mandé d'urgence. L'enfant porte plusieurs blessures à la tête. Ses jours ne sont heureusement pas en danger.

GLETTERENS Elections-communales

Les élections des membres du Conseil communal se sont passées dans le calme. Les élus sont: MM. Albert Guin-

nard, nouveau; René Dubey, syndic; Louis Christinaz, nouveau; Raymond Burgisser, ancien; Léon Collomb, ancien.

Bulletin météorologique des C. F. F., du 8 mars, à 7 h. 10

n	Attitude	Observations taites aux gares C. F. F.	Centi- grades	TEMPS E	T VENT
	543 587 1543	Bâle Berne Coire Davos Fribourg	+ 2 + 2 + 3 - 9 + 1	Tr. b tps	Calme
	394 475 1109 566	Genève Glaris Göschenen Interlaken	+ 3 + 3 + 2 + 5	> >	
s t	450 208 276 439	Chde-Fds Lausanne . Locarno Lugano Lucerne	+ 5 + 9 + 10 + 3	» » »	
3	482 505 673	Montreux . Neuchâtel . Ragaz St-Gall St-Moritz .	+ 6 + 4 + 1 + 2 - 7	> > >	
1	407 1290 537	Schaffh. Schuls-Tar. Sierre Thoune	+ 2 - 4 + 3 + 1	> > > >	



Madame Charles Frossard-Kappe

ler et son fils Claudy, à Neuchâtel Madame et Monsieur Aug. Frossard. Domon, à la Chaux-de-Fonds Monsieur et Madame Emile Fros. sard-Misel et leurs enfants, au Noir. mont; Monsieur et Madame Geor ges Frossard-Arduini, à la Chaux. de-Fonds ; Monsieur et Madame An. dré Frossard-Jeanbourquin et leur à la Chaux-de-Fonds; Made moiselle Antoinette Frossard, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame René Frossard-Gigandet, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur Denis Frossard; Monsieur Marcel Frossard, à la Chaux-de-Fonds; Mon. sieur et Madame Kappeler-Maurer, Neuchâtel; Madame veuve Fonjallaz-Kappeler et ses enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Gaston Kappeler, à Istamboul, ainsi que les familles parentes et al. liées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne

Monsieur Charles FROSSAN

leur cher et regretté époux, père, fils, frère, oncle, neveu, cousin et parent, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 38me année, après une longue maladie, supportée avec courage, munie des saints sacrements

Neuchâtel, le 7 mars 1938.

Priez pour lui! Les familles affligées.

L'enterrement, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, le jeudi 10 man 1938, à 13 heures. Domicile mor tuaire: hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire nart

Favre a le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Charles FROSSAR

Le bureau d'assurances Paul

son dévoué et fidèle inspecteur.

Madame et Monsieur Marc Guyot, à Vienne; Monsieur et Madam John Rauschenbach, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Maurice Mer lotti et leur fils, à Pontarlier; Madame et Monsieur Muriset-Cœytaux et leurs enfants, à Bienne et Zurich; Monsieur et Madame Paul Regamey et leurs enfants, à Epalinges; Mon-sieur et Madame Emile Bercher, à Auvernier; Monsieur Fernand Bercher, à Paris; la famille de feu Monsieur Henri Rauschenbach, à Schaffhouse et Berne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la grandé perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

veuve Louise CŒYTAUX née RAUSCHENBACH

leur chère maman, sœur, belle-sœur, tante, grand'tante et cousine, enleleur tendre affection, le 4 mars 1938, dans sa 71me année, après une courte maladie.

Vienne VIII. (Pfellgasse 30-Tür 21) Neuchâtel (Stade 12)

L'ensevelissement a eu lieu à Vienne le mardi 8 mars, à 14 h. 30 Cet avis tient lien de lettre de faire out

Repose en paix.

En cas de décès, téléphonez de jour : 53.604 de nuit : 53.605 Pompes funèbres E. Evard RUE DU SEYON Collaborateur: E. Pasche-Wasserfallen

Observations météorologiques

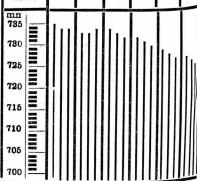
Observatoire de Neuchâtel 8 mars

Température. — Moyenne: mum: 0.0. Maximum: 13.4. — Moyenne: 6.4. Mini-Baromètre. - Moyenne: 726.2. Vent dominant. - Direction: S.-E. Force: très faible. Etat du ciel. — Clair, gelée blanche le

Temps probable pour aujourd'hui Bulletin de Zurich, 8 mars, 17 h. 30 Calme; clair ou peu nuageux. En plaine faible gel nocturne.

Therm. 8 III, 4 h. (Temple-Neuf): 60 Hauteur du baromètre réduite à zéro

(Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)



IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.